

*Blouet*

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ  
DES  
AMIS DE VIENNE



N<sup>os</sup> 13 & 14. — Années 1917-1918



HENRI MARTIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR  
12 et 12 bis, Place du Palais

~~1920~~



BULLETIN  
de la  
SOCIÉTÉ DES AMIS DE VIENNE

---



BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ  
DES  
AMIS DE VIENNE



N<sup>os</sup> 13 & 14. — Années 1917-1918



HENRI MARTIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR  
12 et 12 bis, Place du Palais

1920



# STATUTS

de la

## Société des Amis de Vienne

ARTICLE PREMIER. — La *Société des Amis de Vienne* se propose de répandre la connaissance de l'histoire de la ville et des antiquités viennoises, de protéger contre toute atteinte la beauté du paysage et des monuments viennois, de contribuer à aménager les monuments ainsi qu'à aménager et à enrichir les Musées de la ville, d'attirer à Vienne le plus grand nombre possible de visiteurs et de rendre la visite de la ville facile, agréable et instructive.

ART. 2. — La Société poursuivra ce but, selon les circonstances et selon ses ressources, par tous moyens utiles, tels que conférences, publications, fouilles, achats d'objets d'art pour les Musées, propagande auprès des touristes, création de bureaux de renseignements pour les visiteurs, etc...

ART.3.(1) — La Société se compose de *membres ordinaires* payant une cotisation annuelle de 10 fr. au minimum, de *membres donateurs temporaires* ayant racheté leur cotisation pour dix ans par un versement de 100 fr., et de *membres perpétuels* ayant racheté leur cotisation par un versement minimum unique de 300 fr. Toutefois les *membres ordinaires inscrits* avant le 31 décembre 1918, continueront, leur vie durant, à faire partie de la Société moyennant une cotisation annuelle de 5 fr.

En outre, l'assemblée générale, sur la proposition du Conseil d'administration, peut désigner des *membres d'honneur* choisis parmi les personnes qui ont rendu des services éminents à la ville de Vienne ou à la Société. Les membres d'honneur reçoivent un diplôme ; ils ont les mêmes droits statutaires que les autres membres de la Société ; ils ne paient aucune cotisation.

ART. 4. — La Société est administrée par un Conseil d'administration composé de 15 administrateurs élus en assemblée générale à la majorité absolue des membres présents au premier tour de scrutin et à la majorité relative au second tour.

(1) Article ainsi modifié par l'Assemblée générale ordinaire du 23 décembre 1918.

Le Conseil est nommé pour 3 ans et se renouvelle par tiers chaque année.

Les administrateurs sortants sont toujours rééligibles.

Le Conseil procédera par tirage au sort à la désignation des administrateurs qui seront soumis aux deux premiers renouvellements.

ART. 5. — Si une place devient vacante au Conseil par décès, démission ou toute autre cause, le Conseil y pourvoira, mais la désignation qu'il fera sera soumise à la ratification de la première assemblée générale qui suivra l'élection ainsi faite par le Conseil.

Une assemblée générale extraordinaire sera convoquée d'office si, moins de trois mois avant l'assemblée générale annuelle, le Conseil comprend sept membres ainsi désignés.

ART. 6. — Le Conseil élit parmi ses membres, pour un an, à la première séance qui suit l'assemblée générale annuelle, le Bureau de la Société, composé de un président, plusieurs vice-présidents, un secrétaire général, un trésorier et un ou plusieurs secrétaires des séances.

Le Conseil désignera en cas de besoin un administrateur pour remplacer un membre du Bureau momentanément empêché.

Il procédera à la constitution d'un Comité de patronage et désignera des commissaires pour l'assister dans sa mission de propagande.

ART. 7. — Le président ou un vice-président remplaçant le président empêché convoque le Conseil chaque fois qu'il le juge utile.

Il est tenu de le faire sur la demande de quatre administrateurs.

Il convoque l'assemblée générale de la Société au moins une fois par an, dans les trois premiers mois de l'année, et chaque fois que le Conseil le décide ou que la demande en est faite et signée par 30 membres de la Société au moins.

Les convocations à toute assemblée générale doivent mentionner l'objet de la réunion et doivent être envoyées au moins cinq jours avant la séance.

ART. 8. — L'assemblée générale annuelle entend l'exposé de la situation morale de la Société, reçoit les comptes financiers et procède au renouvellement du Conseil.

Les élections sont faites et les résolutions sont prises à la majorité des membres présents, sauf ce qui sera dit à l'art. 14.

ART. 9. — Seule l'assemblée générale a le pouvoir d'ordonner un article de dépense supérieur à 1.000 francs, de modifier les statuts ou de décider la dissolution de la Société.

ART. 10. — Sauf les limites posées à l'article précédent, le Conseil a pleins pouvoirs pour l'administration de la Société.

Il prononce l'admission des membres nouveaux.

Il peut prononcer l'exclusion d'un membre pour préjudices graves portés à la Société.

Il statue à la majorité absolue des membres présents, sauf pour l'exclusion d'un membre de la Société, laquelle ne peut être prononcée qu'à la majorité des deux tiers des membres présents, l'intéressé entendu ou dûment convoqué.

ART. 11. — Dans les délibérations des assemblées générales ou du Conseil d'administration, la voix du président ou du vice-président remplaçant le président empêché est prépondérante en cas de partage.

ART. 12. — Les secrétaires tiennent un registre des délibérations des assemblées générales et du Conseil d'administration.

Le procès-verbal de chaque séance est signé du président ou d'un vice-président et d'un secrétaire ou administrateur délégué à cet effet par le Conseil.

ART. 13. — La Société est représentée en justice et dans les actes de la vie civile par son président ou par un administrateur délégué à cet effet par le Conseil.

ART. 14. — Les présents statuts ne peuvent être modifiés qu'en assemblée générale, à la majorité des deux tiers des membres présents et sur la proposition du Conseil ou de trente membres de la Société au moins, portée à la connaissance de tous par mention expresse, sur la convocation, de l'article ou des articles dont la modification est proposée.

ART. 15. — En cas de dissolution de la Société, l'assemblée générale décidera le transfert de l'actif social à une œuvre répondant en tout ou partie au but exposé aux articles 1 et 2, et, à son défaut, à une ou plusieurs œuvres de bienfaisance établies dans la ville de Vienne.

Ainsi délibéré dans l'assemblée générale tenue le 21 mars 1904.

*Le Président,*  
BIZOT.

*Le Secrétaire,*  
Jules RONJAT.

Conformément à la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et au décret du 16 août 1901, la constitution de la Société a été déclarée et le dépôt des statuts a été effectué à la Sous-Préfecture de Vienne, le 17 mai 1904, et un extrait de la déclaration a été publié au *Journal Officiel* du 4 juin 1904. Le siège social est à Vienne, place du Palais, 12.

*Voir à la fin de ce volume la liste des membres de la Société, Conseil d'administration, etc.....*



ANNÉE 1917

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale de la *Société des Amis de Vienne* s'est tenue le 23 décembre 1918, dans la salle des mariages à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Maurice Faure, avocat, vice-président-secrétaire général.

Le procès-verbal de la précédente Assemblée est adopté.

M. le Président donne lecture de lettres d'excuses de membres qui ne peuvent assister à la réunion.

M. Pierre FRECON, trésorier, présente ensuite son compte rendu sur la situation financière de la Société.

### RAPPORT DU TRÉSORIER

Messieurs,

Lors du départ, au début de l'année 1917, du sympathique Monsieur Bichon, votre Président a bien voulu me demander de remplir provisoirement les fonctions de Trésorier.

Je me suis acquitté de mon mieux de ces fonctions, et, il y a quelques semaines, le Conseil d'Administration m'a désigné comme trésorier définitif, honneur dont je le remercie.

Faute d'Assemblée Générale en 1917, le compte de gestion englobe cette année les bénéfices des années 1916 et 1917. Les articles n'en sont pas encombrés pour cela, les dépenses ayant été à peu près nulles du fait de l'arrêt momentané de la Société, et les recettes ne comportant que les encaissements des cotisations et les revenus des valeurs.

Les cotisations ont été recouvrées avec facilité et leur nombre a augmenté pendant la guerre d'une soixantaine. Comme les encaissements de 1914 ont subi un retard d'un an, les encaissements de 1915 ont subi le même retard en sorte que les versements de 1917 se rapportent à l'année 1916. Pour rétablir la concordance, il aurait fallu encaisser la même année les cotisations de 1916 et celles de

1917. Nous n'avons pas voulu abuser de la bonne volonté de nos adhérents. La situation se trouve rétablie pour 1918, mais nous avons dû perdre les rentrées de 1917.

Nos comptes se présentent ainsi :

**RECETTES**

Avoir au 1 <sup>er</sup> Janvier 1916 .....	2.125 60
Recettes de l'exercice 1916 .....	1.981 20
Cotisations .....	1.522 75
Revenu des titres et des fonds .....	1.051 »
	<hr/>
	6.080 55

**DEPENSES**

Facture Imprimerie Martin .....	293 50
Facture Arlin (photogravures) .....	52 55
Garde de titres .....	9 95
Achat de bons de la Défense Nationale .....	4.750 »
	<hr/>
	5.106 »

Résumé :

Recettes .....	6.080 55
Dépenses .....	5.106 »
	<hr/>
Net à notre avoir .....	974 55

Somme qui reproduit bien nos disponibilités au 31 décembre 1917.

Voici maintenant notre Situation à cette dernière date :

Espèces en Banque ou en Caisse .....	974 55
Mille francs de rente française 5 % .....	17.660 »
Bons de la Défense Nationale .....	4.880 »
Une obligation communale 1906 .....	365 »
Une obligation Midi .....	309 »
Deux quarts Ville de Paris .....	158 »
Un bon Association de la Presse 1887 .....	» »
	<hr/>
Total .....	24.346 55

Il y a lieu de déduire les fonds que nous avons en dépôt provenant de la souscription de St-Maurice et qui s'élèvent à .....

17.209 65	<hr/>
Reste .....	7.136 90

Tels sont les comptes pour lesquels nous demandons l'approbation de l'Assemblée.

L'Assemblée approuve alors, à l'unanimité, les comptes présentés.

M. Maurice Faure, vice-président, expose la situation morale de la Société.

### ALLOCUTION DU VICE-PRESIDENT SECRETARE GENERAL

Messieurs,

C'est à notre cher et très actif Président M. Jules Bouvier que doit aller ce soir notre première pensée. La maladie qui cruellement le tient encore éloigné de nous, ne lui a pas permis de remplir son rôle de Président qu'il aimait tant et dont il s'acquittait avec tant de bonheur. Dans le repos auquel il doit se soumettre, il continue ces études archéologiques qui aboutissent pour nous à de si instructives conférences. Vos regrets seront grands de ne l'avoir pas devant vous ce soir, et vos souhaits iront vers lui, chargés d'affection.

Notre habitude n'est pas, je crois, de parler à l'Assemblée générale de nos sociétaires que la mort nous a pris, au cours des mois passés.

Mais quand la cessation des hostilités nous permet de nous réunir sans angoisse au cœur, pour la première fois depuis quatre années, il nous serait difficile d'oublier ceux des nôtres qui sont morts pour que nous puissions connaître les jours de gloire, ou de ne pas penser avec une amitié très compatissante aux Amis de Vienne qui ont été éprouvés par la mort d'un des leurs. Parcourez la liste de nos membres, chacun a eu ses deuils, ceux que révèle le vêtement, et ceux qui se portent seulement au cœur. Qui de nous, en effet, a pu survivre à ces quatre années, sans qu'une affection ait disparu dans la longue lutte ?

Une autre mort a été cruelle à notre Société : celle de l'un de ses fondateurs, de son Président du début : le cher M. Bizot. Il nous avait si longtemps habitué à sa persistante jeunesse, que nous ne songions pas que l'heure inévitable put venir pour lui. C'est au printemps dernier qu'il a quitté cette ville, sa ville, faut-il dire. Il en a beaucoup aimé les monuments, il en a fait revivre à la lumière au moins deux : le théâtre des pentes de Pipet et, confirmant les recherches de M. Quenin, prédécesseur de M. Allemand, le cirque du plan de l'Aiguille ; il les a fait beaucoup aimer au dehors, et une partie du renom monumental, de notre ville est dû au constants

travaux et aux notes multipliées que ce chercheur, jamais lassé, envoyait aux Sociétés dont il faisait partie.

Aussi ne faut-il pas s'étonner que le Comité d'Archéologie dont il était membre non résidant ait tenu à lui rendre hommage dès sa séance de rentrée le 11 novembre 1918. M. Bizot méritait bien cet honneur, et lui qui a tant fait, nous l'avons vu, avec un zèle si ému, pour la mémoire d'Allmer, dont il arracha le corps à la fosse commune, et pour celle de Déchelette, a droit que nous lui accordions dans notre souvenir la place qu'il mérite.

Ainsi un poste était vacant dans notre Conseil d'administration.

Un autre aussi était inoccupé à la suite du départ et de la démission de M. Bichon, notre trésorier.

Dans son avant-dernière réunion, le Conseil a usé de la faculté que lui donne l'art. 5 des Statuts et a appelé auprès de lui deux Sociétaires : MM. Pierre Frécon et Antoine Silvestre. L'hésitation, à leur endroit, n'était pas permise. M. Antoine Silvestre était, non seulement un ami de la première heure, mais il était un ami actif qui avait convaincu beaucoup d'autres viennois de l'indiscutable nécessité de faire partie de notre Société. Cette place lui revenait de droit.

Il en était de même pour M. Pierre Frécon dont le zèle associé à celui de l'un de nos Vice-Présidents, M. Brousse, avait fait l'objet d'un passage des plus justifiés dans l'allocution de M. Bouvier en 1918. Comme depuis le départ de M. Bichon, c'était à M. Frécon qu'étaient revenues en fait les fonctions de trésorier, le Conseil a consacré cette situation par une nomination régulière.

Vous serez appelés, tout à l'heure, à nous dire par votre bulletin de vote si vous approuvez notre choix.

\*  
\*\*

L'Assemblée générale doit être réunie, aux termes de l'art. 7 dans les trois premiers mois de l'année. En 1917 et 1918, les circonstances n'ont pas permis qu'il en fût ainsi. Votre Conseil dès lors, a estimé bon qu'une Assemblée Générale ait lieu avant la fin de 1918, pour que tout soit régularisé, que vous pardonniez ce long repos dans lequel vous avez été tenus et qu'aussi, ce passé défectueux couvert par votre indulgence, notre Société put repartir dès le seuil de 1919 à la tâche qui l'appelle.

De fait, depuis plus d'une année, nos travaux ont été suspendus, et nous nous sommes bornés à répondre quand on nous questionnait et à nous montrer présents quand il était nécessaire. Mais nous n'avons eu d'activité que par intermittence, et poussé par les circonstances. Il faut nous excuser. Chacun de nous était pris par tant

de travaux de toutes sortes, et l'indispensable seul se faisait. Cela ne pouvait durer.

Dès octobre 1918, notre Conseil voyait devant lui à nouveau s'étendre le champ d'action de la Société, et le travail reprenait.

Notre entreprise est double, et c'est ce qui fait, semble-t-il, son intérêt très pressant. Nous voulons agir au-dehors et au-dedans ; sur les étrangers qui ont besoin de connaître notre ville, et sur les viennois qui..... ont besoin de connaître leur ville.

Sur les étrangers, notre but a un certain côté commercial, ou si vous préférez, touristique. Il faut pour cela des affiches, des guides gratuits, des tracts à distribuer, de la réclame. Ce pour quoi, aucun de nous n'a bien le temps, et, l'eût-il même, ce pour quoi nous ne sommes qu'insuffisamment outillés. Aussi, le Conseil d'Administration a-t-il de tout temps pris la mesure qui vous a toujours semblé la plus sage et que vous avez toujours approuvée, il fait faire la réclame sur Vienne par le Syndicat d'Initiative de Lyon plus puissant que notre Société, par ses finances et par ses moyens ; le guide du Syndicat lyonnais, distribué gratuitement à Lyon et au dehors, contient plusieurs pages avec gravures sur Vienne.

Cette propagande est désormais appelée à avoir plus d'efficacité.

En effet au cours de cette année, sous l'impulsion du T. C. F. et de l'Office National du Tourisme, toute l'étendue du territoire national a été divisé en 19 fédérations, dont le ressort a été nettement délimité. Dans chaque ressort, tous les syndicats d'initiative doivent se fédérer. Pour la Société des Amis de Vienne, nous sommes rattachés à la Fédération dite : « Vallée du Rhône » dont le siège est à Lyon.

Nous avons adhéré à cette Fédération, et nous avons pris part aux travaux en commun qui ont déjà eu lieu. C'est M. Pierre Frécon qui nous a représentés.

Ainsi, le Syndicat lyonnais d'abord, puis la Fédération de la vallée du Rhône ensuite, se chargeront de porter au dehors, ce qui veut dire en toute la France, à l'étranger et jusqu'en Amérique, affirme le programme, le renom de notre ville.

La représentation à l'extérieur ainsi assurée, nous pourrions mieux nous consacrer aux œuvres du dedans, à Vienne même et aux viennois.

Pour les viennois, nous rêverions d'augmenter les distractions instructives et artistiques que leur donne chaque année la conférence usuelle. Nous voudrions leur offrir plusieurs conférences, — les leur offrir, c'est-à-dire gratuitement, et tout en réservant aux Sociétaires le nombre nécessaire des meilleures places, sans doute serait-il conforme au but de la Société et à ses habitudes d'y laisser pénétrer qui voudrait, pour remplir de la sorte une mission éducative, fort tentante.

Dès lors, il serait bon que les conférences d'une année, sans être

sur des sujets par trop voisins, puissent se rattacher les unes aux autres.

Ainsi cette année 1919, ne serait-il pas utile et agréable à nos Sociétaires que les conférences aient trait, par exemple, à nos provinces libérées.

L'une d'elle pourrait être faite sur Strasbourg, — c'est un projet cher à Monsieur Bouvier, déjà annoncé par lui, lors de la conférence sur Reims, — et il y a tout lieu de croire que nous aurions les clichés nécessaires et le texte à lire devant eux.

L'autre pourrait avoir comme sujet, soit le reste de l'Alsace, soit Metz, ou ces châteaux, tel Concy, qui étaient la parure architecturale du pays et que l'ennemi a fait disparaître.

Pour cette conférence là, M. Eugène Lefèvre-Pontalis, directeur de la Société française d'archéologie, professeur à l'École des Chartes, nous a promis son concours dans le mois de mars 1920.

Voilà ce que nous rêvons de continuer à faire pour les Viennois.

Et voici ce que nous rêvons de faire pour Vienne, pour la ville même.

Nous voudrions que la ville portât les marques de notre sollicitude ; nous voudrions, toujours désireux de trouver ce qui lui sera bienfaisant, au point de vue de son aspect artistique, promouvoir ou appuyer toutes les heureuses initiatives, conseiller et redresser... les autres. Nous voudrions arriver à mettre en œuvre la restauration que St-Maurice attend depuis trop longtemps, pour laquelle nous avons eu tant d'appuis dans notre Conseil, dans la Ville, au Parlement même, et qui n'a pas été arrêtée seulement, semble-t-il, par la guerre.

Nous voudrions que St-André-le-Bas eut une façade digne de lui et qu'un projet de... l'ancien temps se réalise... ailleurs que devant cette église.

Enfin, dès à présent, les membres du Conseil d'Administration qui sont si nombreux — j'en ai compté neuf — au Comité du Monument des Enfants morts pour la Patrie, voudront que l'unanimité des cœurs et des deuils se maintiennent devant une œuvre que notre ville puisse accepter avec fierté.

Mais pour que ces rêves puissent être imposés à l'avenir, il faut que nos représentants parlent au nom d'un groupement nombreux et riche. Il nous faut une caisse garnie qui pourra le moment venu, dans une circonstance favorable, par une subvention opportune par exemple, faire réaliser le projet qui nous aura semblé le meilleur.

Il nous faut aussi une caisse garnie pour faire face aux frais plus importants des conférences plus fréquentes.

C'est pour atteindre ce but que notre Conseil fait un pressant appel à votre dévouement et à votre générosité.

A votre dévouement, il demande ce zèle persuasif qui vous fera découvrir tous les Amis de Vienne restés dans l'ombre, et dont la cotisation doit paraître au jour.

A votre générosité, il demande une augmentation du chiffre personnel de la cotisation. D'après les indications de notre trésorier, nous sommes 257 membres sur lesquels 134 donateurs à 10 fr., 118 ordinaires à 5 fr. et 5 groupements. Si ces 118 versaient 5 francs de plus, nous aurions une supplémentaire et immédiate recette de 590 francs. Du même coup, seraient payés des frais plus élevés que vont nous occasionner les conférences multipliées.

A votre générosité de consentir ce léger sacrifice de 5 francs par an ; le but que nous poursuivons nous tient trop à cœur, et il mérite bien l'effort qui permettra de l'atteindre.

A votre dévouement, de convaincre le sociétaire voisin d'imiter votre exemple et de... s'amputer lui aussi de 5 fr. de plus.

Ainsi, par votre aide, aurons-nous accru notre vitalité et pourrions-nous être utiles à une ville que nous affectionnons très fortement et à la beauté de laquelle nos cœurs nous poussent à travailler en commun avec la plus aimante énergie.

L'ordre du jour appelle les élections de membres du Conseil.

### **ELECTION DE CINQ ADMINISTRATEURS**

Cinq membres du Conseil d'Administration étaient soumis au renouvellement annuel ; MM. Jules Bouvier, président, F. Allemand, vice-président, Bresse, vice-président, Teste du Bailler, secrétaire, et F. Bonnier.

Les cinq administrateurs sortants ont été réélus.

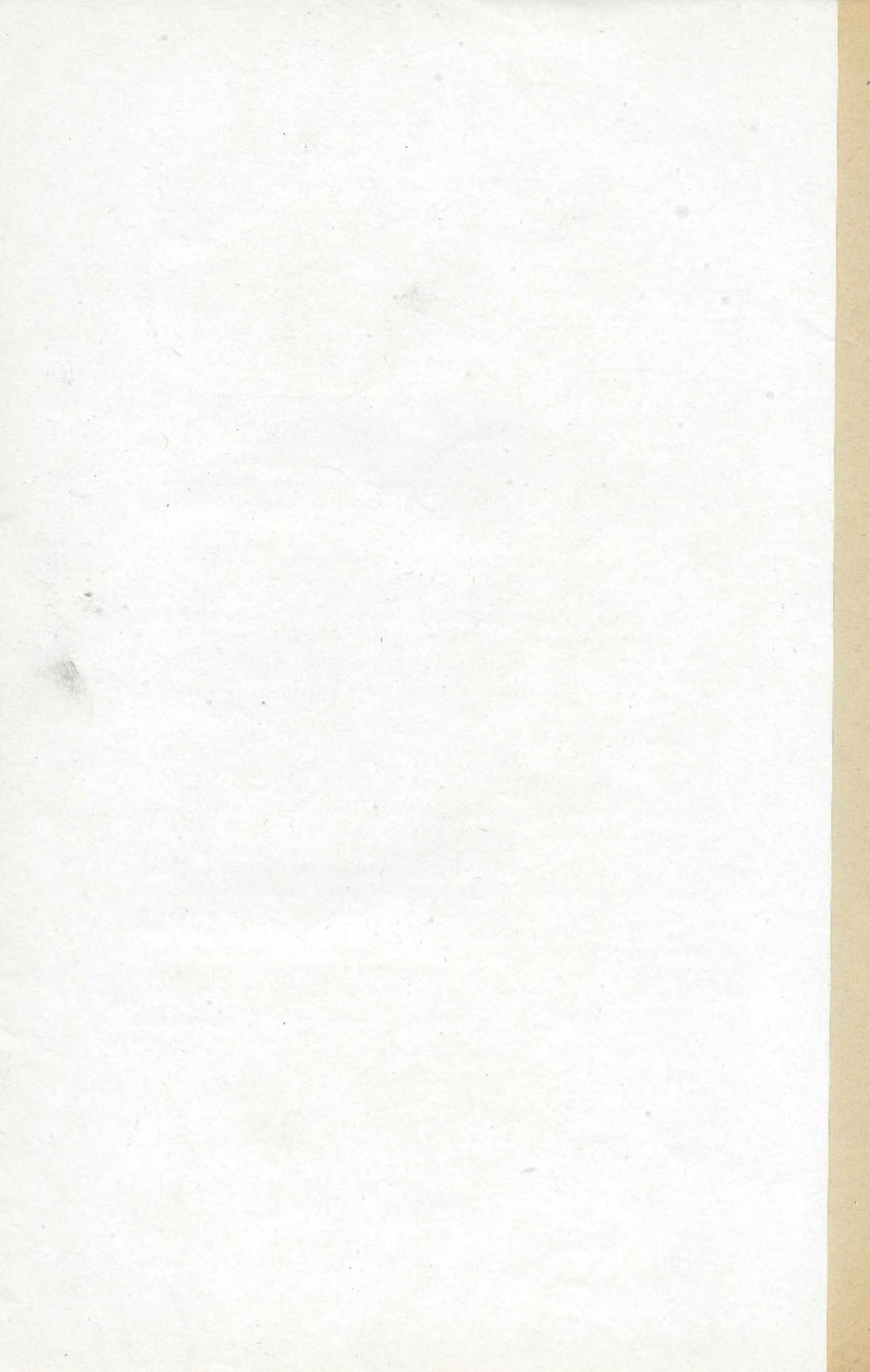
### **RATIFICATION DU CHOIX DE DEUX ADMINISTRATEURS**

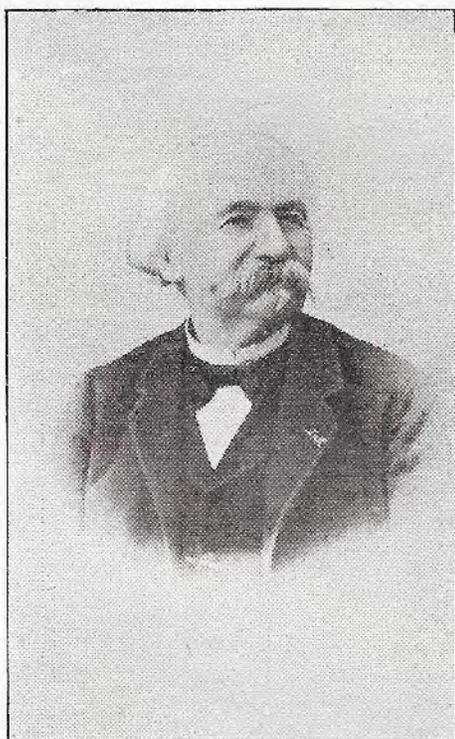
Le Conseil d'Administration, en vertu de l'art. 5 des Statuts avait désigné, en remplacement de MM. Bizot et Bichon, MM. Frécon, notaire, et Antoine Silvestre, manufacturier.

Cette désignation a été ratifiée par l'Assemblée Générale.









**M. Ernest BIZOT**

# ERNEST BIZOT

*Président-fondateur de la Société des Amis de Vienne*

1826-1918



Le 18 avril 1918, est mort à Vienne, M. Ernest Bizot, ancien architecte, officier de l'Instruction publique, conservateur des musées et bibliothèques de la Ville de Vienne.

Monsieur Bizot avait présidé aux débuts de la Société des Amis de Vienne et il était demeuré à sa tête pendant plusieurs années ; il en était resté Président honoraire.

Viennois seulement d'adoption, il s'était passionné pour notre ville dont il admirait et savait faire admirer toutes les antiques splendeurs. Nul n'a fait plus que lui pour que soit mieux connu notre pays, et innombrables sont les notes qu'il a publiées soit dans notre Bulletin, soit dans les journaux locaux, soit dans les Revues artistiques et archéologiques françaises et étrangères. Il prenait part à toutes les réunions de Sociétés savantes, et chacune d'entr'elles était l'occasion pour lui de mettre au jour de nouveaux travaux concernant notre ville.

Personne n'oubliera le résultat des fouilles auxquelles il avait fait procéder, soit autour du plan de l'Aiguille qui lui ont permis de déterminer d'une manière certaine la destination de ce monument jusqu'alors très fort discutée, soit au bas de la colline de Pipet qui lui ont donné l'occasion de découvrir les substructions et les premiers gradins de l'ancien théâtre romain.

Profondément épris de toutes les choses de l'art, il avait rassemblé une bibliothèque extrêmement riche en ouvrages anciens et modernes, concernant Vienne et la région ainsi que l'archéologie et l'architecture..

Nombreux aussi étaient les meubles anciens, tableaux, curiosités et antiquités de toute nature qu'il possédait.

La belle collection de médailles et de monnaies romaines qu'il avait formée, avait été dispersée à Londres plusieurs années avant son décès, mais grâce à l'initiative intelligente de M. Jouffray, alors sénateur et maire de Vienne, qui en avait négocié l'achat, sa magnifique collection céramique, certainement l'une des plus belles de France, est devenue une des gloires de notre musée archéologique.

Quoique nonagénaire, M. Bizot qui était né en 1826, avait conservé toute la verdeur et toute la vivacité de son intelligence, et il n'a pas cessé de prendre part jusqu'aux derniers jours aux travaux de la Société des Amis de Vienne.

Notre collègue Monsieur Héron de Villefosse, directeur des Antiques au Musée du Louvre, à l'occasion de la séance de rentrée du Comité d'archéologie le 11 novembre 1918, a prononcé l'éloge de notre ancien Président. M. H. de Villefosse s'était renseigné auprès de nous pour certaines précisions de détail et nous avait exprimé avec beaucoup de vivacité l'estime en laquelle il tenait Monsieur Bizot.

Il nous avait envoyé les épreuves de son allocution avec l'autorisation de la reproduire :

« Ernest Bizot est mort le 18 avril dernier, il avait 93 ans. Il occupait les fonctions de conservateur des musées et de la bibliothèque de Vienne depuis 1897. Ancien architecte municipal, il connaissait à fond la ville de Vienne ; grâce à sa longue pratique et à son expérience, il pouvait, presque à coup sûr, pronostiquer à l'avance le succès d'une fouille. Toutes celles qu'il a entreprises ont été heureuses. On lui doit notamment la découverte, dans la propriété Pététin, de la statue et de l'inscription de Pacatianus. Au pied de la colline de Pipet, dans le jardin de l'orphelinat du Bon Pasteur, il a mis au jour les substructions d'un théâtre. Ses recherches à l'avenue Beauséjour, à Saint-André-le-Haut, autour du temple d'Auguste et de Livie, ont donné des résultats intéressants. Celles qu'il a poursuivies pendant plusieurs années près de la célèbre Pyramide, connue sous le nom de Plan de l'Aiguille, ont une importance capitale : dans le Quartier de cavalerie et dans les jardins qui l'avoisinent, à l'aide d'habiles sondages, il a reconnu nettement

le plan du cirque de Vienne sur lequel on ne possédait que des données fort incomplètes. La Société académique d'architecture de Lyon, qui a publié son travail, lui a décerné à cette occasion une de ses plus hautes récompenses. Avec quelle compétence, avec quelle parfaite courtoisie il recevait et guidait les touristes ou les archéologues, au début de leur pèlerinage dans la vallée du Rhône dont Vienne est la première étape ! Il aimait aussi à prendre part à nos congrès : en 1909, dès qu'il connut la décision de l'Académie des Inscriptions pour la publication de *l'Inventaire des mosaïques*, il accourut à la Sorbonne nous apportant la description des précieux pavages de Vienne, de Sainte-Colombe et de Saint-Romain-en-Gal, après avoir dépouillé, pour l'établir, les manuscrits et les dessins de Schneyder (1). Je me souviens avec émotion du culte dont il entourait la mémoire d'Auguste Allmer : il s'est occupé avec un dévouement touchant de la souscription ouverte pour lui élever un monument funèbre ; le dessin de la stèle qui abrite aujourd'hui, dans le cimetière de Vienne, les restes de ce noble et grand travailleur, est dû à son habile crayon. Lorsqu'une balle allemande vint nous enlever Joseph Déchelette, il s'employa avec le même cœur à répandre la médaille frappée en l'honneur de l'éminent archéologue dont nous pleurons encore la mort prématurée.

La Société des Amis de Vienne tiendra à perpétuer le souvenir reconnaissant qu'elle doit à Monsieur Bizot. Sa dépouille mortelle repose à St-Alban-de-Roche.



(1) Voir le bulletin archéologique du Comité, 1909, p. 194 à 208.



ANNÉE 1918

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale de la *Société des Amis de Vienne* s'est tenue le 4 mai 1919, dans la salle des fêtes du « Soldat chez lui », au Cercle démocratique, montée St-Marcel.

Le procès-verbal de la précédente Assemblée (23 décembre 1918) est adopté.

M. le Président donne lecture de lettres d'excuses de membres qui ne peuvent assister à la réunion : M. Brenier, député, maire de Vienne, M. Allemand, vice-président, architecte des Monuments historiques, Madame Léon Piot, M. F. Pérouse, M. Jacquier, M. J. B. Bouvard.

M. Frécon, trésorier, présente ensuite son compte rendu sur la situation financière de la Société.

### RAPPORT DU TRÉSORIER

Mesdames,  
Messieurs,

Les comptes que nous avons l'honneur de vous présenter ne nécessitent pas encore cette année de longs commentaires. L'année 1918 ne pouvait comporter en effet une reprise d'activité de notre Société. Il n'en sera plus de même désormais, grâce à son essor nouveau.

Nous avons encaissé la première subvention du Touring-Club s'élevant à 200 francs ; nous-mêmes nous avons adressé à la Fédération des Syndicats d'Initiative de la Vallée du Rhône une cotisation de 226 francs. Notre adhésion à cette Fédération a été provoquée par les facilités qui lui ont été promises en vue de la propa-

gande lointaine en faveur de notre région. Le résultat de son effort collectif sera certainement favorable à notre Groupement, et en compensation de l'aide, proportionnée à nos ressources, qui sera apportée chaque année par nous, nous recevrons du Touring-Club une subvention à peu près équivalente.

Voici comment se présentent nos comptes de Trésorerie :

### RECETTES

1° Avoir au 1 <sup>er</sup> janvier 1918 .....	974 55
2° Cotisations .....	2.077 15
3° Inscription de Membres perpétuels .....	1.200 »
4° Subvention du Touring-Club de France .....	200 »
5° Revenus des titres et fonds .....	1.062 80
6° Remboursement des bons de la Défense Nationale ..	5.000 »
	<hr/>
Total .....	10.514 50

### DEPENSES

1° Frais de correspondance .....	16 »
2° M. Didier, clichés .....	34 20
3° Souscription à 452 frs de rente 4 % 1918 .....	8.000 40
4° Bons de la Défense Nationale .....	1.425 »
5° Subvention à la Fédération des Syndicats d'Initiative de la Vallée du Rhône .....	226 »
6° Garde de titres .....	9 80
	<hr/>
Total .....	9.711 40

### RESUME

Recettes .....	10.514 50
Dépenses .....	9.711 40
	<hr/>
Reste net .....	803 10

### SITUATION AU 31 DECEMBRE 1918

Espèces en Banque ou en Caisse .....	803 10
Mille francs rente française 5 % .....	17.660 »
Bons de la Défense Nationale .....	1.425 »
1 obligation communale 1906 .....	403 »
1 obligation du Midi .....	329 50
Deux quarts de Ville de Paris .....	168 »

Un bon Association de la Presse 1887 .....	Mémoire
452 frs de rente française 4 % .....	8.113 40

Total ..... 28.902 »

Il y a lieu de déduire les fonds provenant de la souscription de St-Maurice que nous avons en dépôt et qui s'élèvent à .....

17.209 65

Reste ..... 11.692 35

Il résulte de cette situation que l'avoir de la Société est en progression sensible depuis le précédent rapport. Mais il ne faut pas perdre de vue que nous le devons en partie au ralentissement de nos efforts et que notre destinée actuelle est de vivre, et par conséquent de nous créer des charges.

Il est juste d'ailleurs de reconnaître l'élan généreux qui porte nos Membres à racheter leurs cotisations moyennant le versement une fois opéré de 300 francs. Depuis quelque temps nous avons enregistré des inscriptions successives. C'est là un mouvement à encourager, car pour faire vraiment œuvre utile, il faut que nous arrivions à constituer un patrimoine intangible, qui sera la base de notre influence.

Nous demandons à l'Assemblée de vouloir bien donner à nos comptes son approbation.

L'Assemblée approuve ensuite, à l'unanimité, les comptes présentés.

M. Maurice Faure, l'un des vice-présidents, expose la situation morale de la Société.

#### **ALLOCUTION DU VICE-PRESIDENT, Secrétaire-général.**

Le compte-rendu de M. Frécon donne sur la situation de la Société au point de vue financier des indications très satisfaisantes. Nos sociétaires nous sont restés fidèles, leur nombre même s'est accru, et, ce qui est plus important encore, leur générosité a tenu à se manifester. C'est surtout au cours de ces quatre derniers mois que nous en avons eu des témoignages très marqués, et vous en serez officiellement avertis quand l'exercice 1919 sera clos. Dès à présent, nous pouvons vous indiquer que plusieurs sociétaires ont tenu à racheter leur cotisation par le versement de 300 fr. prévu aux Statuts. C'est pour notre trésorerie une aubaine appréciable ; le capital ainsi mis à notre disposition nous donnant actuellement un revenu supérieur de moitié à la cotisation annuelle.

Où tout ce qui accroît nos ressources financières facilite par là même notre œuvre, et nous permettra d'aboutir mieux et plus rapidement dans les travaux que nous entreprendrons.

Parmi ceux-là, le Comité ne veut attirer ce soir votre attention que sur trois d'entr'eux : les travaux « intérieurs » si l'on peut ainsi dire, qui intéressent notre ville même et nos sociétaires.

Pour nos sociétaires, nous avons désiré leur offrir des réunions instructives et distrayantes plus fréquentes. Cette année-ci 1919, nous aurons pu deux fois leur donner des projections photographiques. La première fois, le 28 février, tous les vieux châteaux de France ont passé sous nos yeux et nous ont montré l'évolution de l'art militaire dans notre pays jusqu'à la Renaissance, et vous avez en ce jour-là les commentaires du plus autorisé des savants, M. Lefèvre-Pontalis, professeur à l'École des Chartes. C'était certainement une bonne fortune que le Comité a été heureux de vous pouvoir assurer.

Aujourd'hui M. Bégule, membre d'honneur de notre Société, a mis à notre disposition les clichés de sa collection, aussi inépuisable que son obligeance, et le T. C. F. nous en a envoyé une cassette très garnie où nous avons puisé quelques vues de ville ou de campagne alsaciennes qui vous donneront une idée de la région et surtout, nous l'espérons, le désir de l'aller voir.

Deux réunions par an, ce n'est pas trop. Aussi serions-nous heureux de pouvoir faire davantage pour le plaisir et le profit de nos sociétaires.

C'est là que la situation de notre caisse peut nous aider à réaliser ce désir.

Pour cette année 1919, l'accueil obligeant du Soldat chez lui nous a permis deux fois d'avoir à notre disposition une salle commode et spacieuse, sans que notre budget en soit grevé. De même, le désintéressement de Monsieur Lefèvre-Pontalis a été des plus complets.

Mais il ne pourra toujours en être ainsi. Nous devons prévoir des dépenses légitimes si nous voulons avoir des conférenciers du dehors, et par exemple, profiter de la présence de l'un d'eux à Lyon, pour le prier de venir jusqu'ici. Nous aurons des frais de location de salle, peut-être conviendrait-il d'avoir quelques appareils à nous, pour ne pas avoir, chaque fois, à recourir à l'obligeance du cercle voisin. L'ampleur de notre budget nous donnerait des « aises », dont nos sociétaires recueilleraient le premier bénéfice.

\*  
\* \*

L'autre objet de notre activité « intérieure » a été et sera, plus énergiquement encore, la remise de notre primatiale Saint-Maurice en un état plus digne d'elle.

Votre Comité a quelque gêne à vous entretenir de cette restauration dont on parle beaucoup et depuis neuf ans au moins, mais qui ne commence jamais. Nous avons eu les plus fermes espoirs, et c'est parce que nous étions assurés que le travail allait se faire, que nous nous sommes montrés si pressants, au cours de l'année 1910, pour obtenir de vous et de tous ceux qui pouvaient aimer Saint-Maurice, des souscriptions où votre affection et votre générosité ont paru avec éclat.

Mais, depuis 1910, nous avons eu, pour nous, des promesses, et les services compétents ont eu, chez eux, des devis et des discussions. En 1916, notre président pouvait vous annoncer que l'accord était fait, dans les services compétents, sur les devis à exécuter. Il semblait que les heures seraient courtes après lesquelles nous verrions dans St-Maurice un échafaudage et un maçon au sommet avec sa truelle.

Nous ne l'avons pas encore vu ?

Quand le verrons-nous ?

Ce que nous voyons... ce sont des dégâts qui s'accroissent, des verrières qui se détachent. Il y a là de multiples motifs de plaintes et de regrets.

Peut-être vaut-il mieux vous dire nos motifs d'espérer malgré tout.

Un espoir nous a été donné en mars dernier, lors de la visite de M. Formigé, l'architecte parisien chargé de notre région, par le Service des monuments historiques.

M. Formigé a visité notre ville et ses monuments, et il nous a rendu visite.

Il a exprimé avec force son désir de nous être utile et de faire faire à Vienne les travaux qui y sont nécessaires depuis si longtemps. Il a reconnu que nous étions par trop abandonnés.

Il nous a promis de ne plus nous délaisser et il a demandé à notre Société de venir nous aussi à son aide ; il nous a affirmé son besoin d'être soutenu et aidé par nous. « Ne craignez pas de m'écrire, de demander, de réclamer ; je veux vous être utile ».

Il a promis encore de se faire remettre toutes les pièces du dossier de St-Maurice, d'examiner les projets et de faire exécuter l'un d'eux.

Nous avons écouté ces promesses, avec un scepticisme que nous ne lui avons pas le moins du monde dissimulé. Il a été si sincère, si assuré de ce qu'il pourrait obtenir que nous avons consenti à reprendre espoir.

Nous espérons donc.

Nous espérons donc que tous les bureaux qui ont à donner leur avis sur les projets de restauration se mettront d'accord.

Et puis, et surtout, qu'au jour où cet événement sensationnel se sera produit, M. Formigé sera encore à la tête de notre région.

S'il en est autrement, si c'est le successeur de M. Formigé qui

nous gouverne à ce moment là, sans doute fera-t-il de nouveaux plans et devis, et la sempiternelle histoire recommencera.

Souhaitez que ce tableau soit poussé trop au sombre, — que ces prévisions soient erronées, — nul ne sera plus heureux de s'être trompé.

Mais, peu se doutent de ce qu'il faut dire et faire, redire et refaire, pour arriver à un résultat, que tous sont — c'est ce qui est le plus caractéristique — unanimes à désirer. Tous sont du même avis, mais la réalisation ne se produit pas.

Nous en étions là de nos réflexions attristées quand M. Formigé nous a envoyé un télégramme.

Nous lui avions demandé ce qu'il avait pu obtenir et quand se produiraient les événements annoncés par lui, et nous lui avions dit, en termes plus littéraires : « Est-ce toujours demain que le Service des Monuments historiques... rase gratis. » Il nous a envoyé aussitôt de Marseille où il se trouvait une dépêche arrivée hier soir. « Reçois votre lettre Marseille. Vu Maire Vienne 22 avril. Demandez lui renseignements. Lettre suit. Tout en bonne voie. Formigé. »

Ces quatre derniers mots sont un adoucissement : « tout en bonne voie ».

Ce matin, nous avons été reçus par M. le Maire. Il nous a confirmé les indications de M. Formigé. Les devis ont été réétudiés, et sont rétablis sur les prix actuels. Dès que cela sera terminé, nous serons avisés, notre concours financier sera demandé, et les travaux mis en train.

« Tout en bonne voie », nous nous efforcerons qu'aucun détaillement ne survienne.

Voilà les deux questions dont notre Comité voulait vous parler.

Une troisième s'est présentée depuis, c'est la question de la « boue ».

Nous avons les meilleures nouvelles à vous en donner.

Pour elle, la boue aujourd'hui va très bien. Elle avait disparu la semaine de Pâques ; nous avions, si prompts sommes-nous à perdre le souvenir des désagréments de cette vie, nous avions oublié que la boue avait existé. — Mais la pluie de ces derniers jours a montré notre infidélité de mémoire. La boue est revenue, mieux portante qu'auparavant ; abondante, épaisse, colorée, onctueuse, très homogène. C'est une boue pleine de bonnes qualités : un spécialiste ne ferait pas mieux. Elle est universelle et égalitaire : tous les quartiers de la ville en ont, si bien qu'il ne doit pas y avoir de privilégiés. C'est une boue maternelle qui n'oublie aucun de ses enfants :

*Chacun en a sa part et tous l'ont tout entier.*

Or cette boue va peut-être mourir. Nous avons eu — c'est la nouvelle de la dernière heure, M. le Maire nous l'a apprise ce matin — que le pavage de nos voies publiques se ferait, et bientôt sans doute.

Les quais du Rhône seraient les heureux bénéficiaires de cette mesure, depuis l'Isle jusqu'à Estressin. En 3 ans, cela serait fait.

Une mise en état provisoire de la chaussée va avoir lieu, avec 3.000 tonnes de matériaux qui pourront bientôt se... mettre en route. Pendant ce temps, tout ce qui est nécessaire sera rassemblé, et promptement le travail de pavage commencera.

Pour le quai de Gère, la rue Victor-Faugier et la suite, bonne nouvelle encore : le Conseil général a admis le principe de la participation financière du département et un projet des travaux à faire doit être présenté à la session d'août du Conseil général.

Le principe est admis.

C'est un grand pas de fait, pense M. le Maire. Ce succès, nous le devons à ses efforts combinés à ceux de M. Bresse, notre vice-président. A eux deux, doivent aller nos remerciements.

Quel événement ! Désormais pour aller voir le fleuve en crue, le quai se pourra traverser sans danger, et le Rhône se pourra regarder, du haut de la « cadette », sans courir le risque d'une aspersion complète au passage d'une automobile.

Vraiment, cela, c'est l'annonce d'une ère nouvelle.

Nous nous en étions préoccupés à la dernière réunion du Comité, et nous avons décidé de signaler aux autorités notre pensée que le premier souci devait être la viabilité et la propreté de nos rues, et que les viennois consentiraient bien à des centimes additionnels pour voir disparaître cet état de choses.

Aujourd'hui ce sont des félicitations et des remerciements que l'Assemblée générale des Amis de Vienne est heureuse d'adresser à ceux qui vont faire disparaître définitivement la boue.

Voilà, pour aujourd'hui, deux agréables nouvelles : St-Maurice est en « bonne voie », et la boue est aussi en bonne voie... de disparition.

Lequel des deux événements se réalisera le premier ? Les paris sont ouverts. Mais les souhaits sont concordants pour que revive St-Maurice et que meure la boue.

Tels ont été quelques uns des objets de notre activité depuis ce dernier mois. Réussirons-nous ? Soyons prudents et modestes. Mais ne nous décourageons pas : soyons tenaces. Votre approbation, votre concours, votre soutien nous sont indispensables. Nous vous demandons de nous les donner de toutes manières.

### **ELECTION DE CINQ ADMINISTRATEURS**

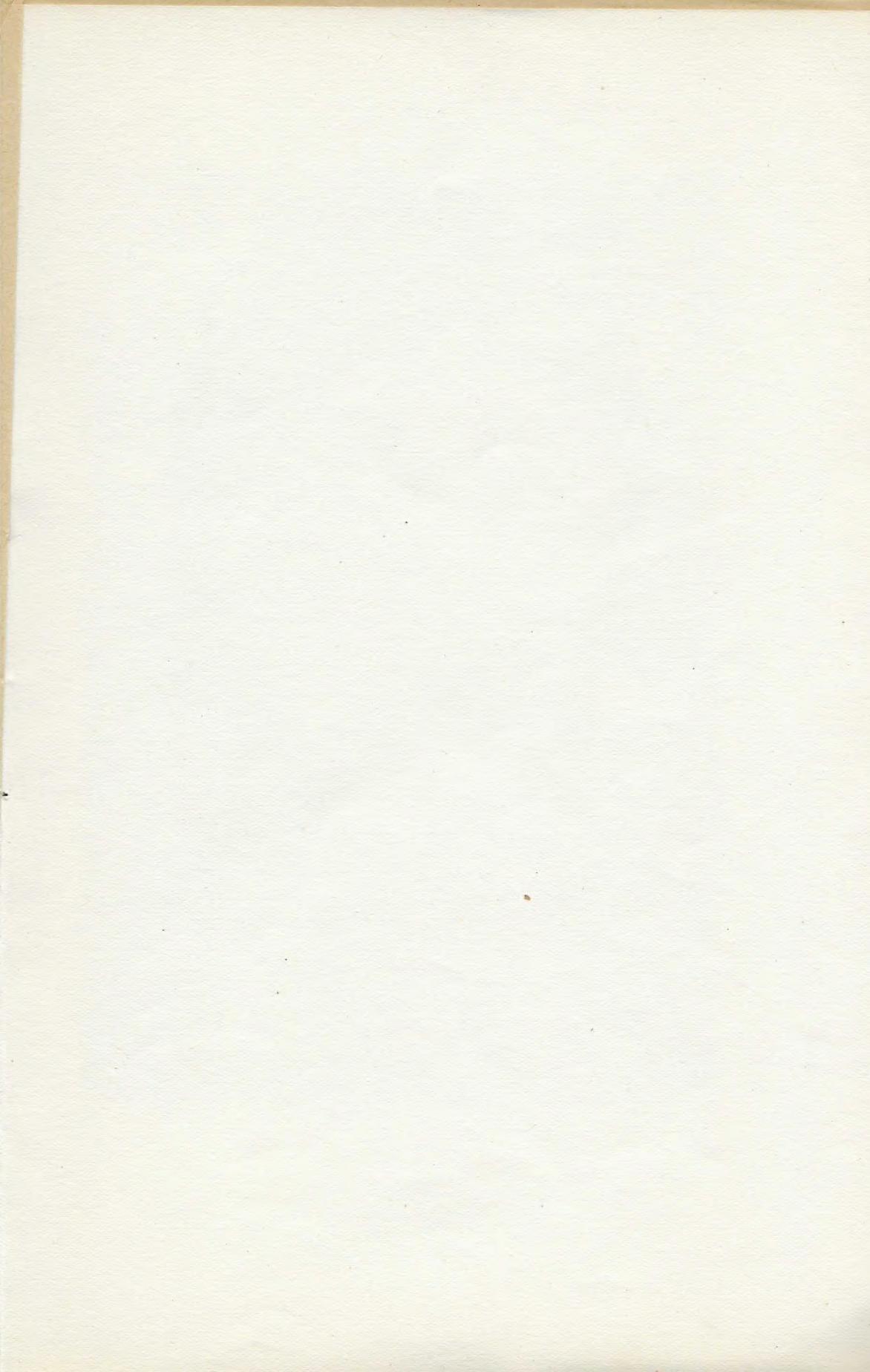
Cinq membres du Conseil d'administration étaient soumis au renouvellement annuel : MM. Maurice Faure, avocat, vice-président-secrétaire général, Frécon, trésorier, F. Vaganay, C. Jacquet, Ph. Duret.

Les cinq administrateurs sortants ont été réélus.

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and difficult to decipher.

REGION DE BIRD ADMINISTRATORS

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and difficult to decipher.





GRAV. ET IMP. SADAG.

TÊTE DE FEMME  
DESSIN DE JOSEPH BERNARD

## JOSEPH BERNARD



Créer suivant la nature, telle est l'intime raison de l'art de Joseph Bernard.

De la multitude d'images que le monde verse incessamment dans notre conscience et dans notre inconscient, par une mystérieuse sélection, par des accords, par des synthèses le plus souvent involontaires, tirer des formes plus émouvantes, plus humaines que la réalité, telle est la fonction de l'artiste.

Les écoles des beaux-arts, les manuels, les musées enseignent à fabriquer des ouvrages auxquels le vulgaire donne le nom d'œuvres d'arts et qui ne sont que d'imparfaites traductions, d'incomplètes copies de visions momentanées. Comme c'est ressemblant ! Comme c'est vivant ! disent les gens du monde et les critiques d'art. Les années passent et, de toutes ces œuvres si ressemblantes, si vivantes, de tous ces trompe-l'œil du transitoire, rien ne demeure que des décorations et des articles nécrologiques.

L'artiste médiocre copie son modèle qu'il a placé dans l'attitude et sous la lumière qui lui paraît la plus séduisante. L'artiste véritable travaille d'après toute sa vie. Le modèle ne lui est qu'un prétexte à réaliser. « La nature, disait Delacroix, est un dictionnaire ».

Peindre le moment fut l'erreur de l'impressionnisme. Presque tout ce qu'il a produit est déjà mort ou meurt chaque jour un peu. Les couleurs noircissent ou se transforment, l'émotion s'avilit, la mode change. Une sépia de Claude Lorrain où

quelques lignes à peine, quelques taches indiquent l'essentiel est une chose émouvante à travers le temps, immortelle.

Ainsi de la sculpture. Le musée du Luxembourg est peuplé de statues, de groupes qui emportèrent, à leur apparition le suffrage des foules. Un morne ennui se dégage à présent de tous ces marbres alignés. De toutes ces sensibilités, de toutes ces habiletés, de tous ces frémissements d'une heure, rien ne subsiste. Les simples ébauches de Michel-Ange aux jardins Boboli vivent.

Ces considérations générales ne nous paraissent pas inutiles à l'intelligence de l'œuvre de l'un des premiers sculpteurs de notre temps.

elles furent **les origines** de Joseph Bernard ? Quels furent ses premiers maîtres ? Cela n'importe pas plus que de savoir qui planta le chêne, qui en fixa le premier tuteur. L'arbre a grandi, puisant ses forces au sein profond de la terre, étendant ses branches suivant la lumière et le vent. On se plaît toutefois à se figurer Bernard enfant dans l'atelier de son père tailleur de pierres, touchant de ses mains tendres les blocs nouvellement équarris, s'initiant par des expériences quotidiennes à cette connaissance des matériaux qui n'est pas aujourd'hui un des moindres attraits de son art. Il s'empare d'un maillet, d'une gradine dès qu'il peut les soulever, les conduire. Jamais, plus tard, lorsque l'abondance des commandes le lui conseillerait, il ne consentira à laisser à des praticiens le soin de sculpter ses œuvres.

Qui dira par quelles secrètes et souvent inconscientes évolutions, au fond de son atelier solitaire, parmi la poussière des marbres, à l'heure où le jour finissant s'attarde sur l'œuvre ébauchée, où l'ombre construit comme en songe, qui dira par quelles illuminations, par quelles indicibles révélations venues du lointain des âges et de la race, Bernard s'est élevé chaque jour de la sculpture anecdotique et sans autre valeur que celle que lui confère la boutique du marchand et le faux goût de l'acheteur, à cette grandeur dépouillée qui rejoint la simplicité quasi divine des marbres éginétiques ? Jour après

jour s'atténue puis disparaît l'influence néfaste de l'École et s'affirme l'originalité profonde du créateur.

L'émotion artistique, pas plus que l'amour, ne peut être expliquée. Une figure de femme, entrevue sur un quai de gare, entre deux trains, peut marquer toute une vie de son empreinte. Juliette n'a pas vu deux fois Roméo qu'elle s'écrie : « Celui-ci sera mon époux ou le tombeau sera mon lit nuptial. » L'admiration pour une œuvre d'art — et admirer est ici le seul moyen de comprendre — est un mouvement spontané de l'âme. En vain les professeurs, les critiques balancent l'encensoir de leurs paroles malodorantes, de leurs louanges rancieuses. Le chef-d'œuvre ne les entend pas. Il vit dans son ciel. Mais un enfant, une femme, un ignorant lèvent les yeux sur lui, si les forces d'émotion endormies en eux se réveillent, la communion s'établit. Ils ne sauront pas dire leur émoi, mais si l'artiste pouvait les voir, un regard, un pli de bouche le récompenseraient mieux que de longues et insipides conférences.

Je ne tenterai donc pas de vous expliquer le *Michel Servet* de Bernard. Bernard lui-même, s'il condescendait à le faire, en serait incapable. Mais allez vous asseoir dans votre beau jardin où le vent du grand fleuve fait palpiter les feuillages, et là, sans idées préconçues, oubliant les livres et les lieux communs, regardez d'un œil ignorant, ingénu, regardez, si je puis dire, de tout votre cœur. Michel Servet n'est rien, ni son histoire, ni les idées qu'il symbolise. Nulle anecdote. Pas de littérature. Un homme souffre de l'injustice sociale, un homme souffre d'être homme parmi les hommes, comme des millions d'autres au cours de ces quatre années terribles. Quelle mine à *topos* ! Ne regardez, ne comprenez que l'ombre et la lumière, la lumière qui se pose comme une caresse nuancée, et l'ombre merveilleuse, infiniment colorée qui, suivant le progrès du jour, le mouvement des nuages, fait vivre ces deux beaux enfants. Peu à peu l'architecture du monument tout entier vous deviendra intelligible, car la sculpture est architecture et ce n'est pas un des moindres mérites de

Bernard que d'avoir ramené à ses origines et à sa raison d'être cet art qu'un autre, plus grand que lui et son prédécesseur immédiat, en avait détourné. La simple silhouette et la couleur d'une ombre portée sur le piédestal vous sera motif à jouissance. Chaque jour vous fera découvrir une beauté nouvelle, car le propre de l'œuvre d'art est d'être multiforme, inépuisable comme la Nature même.

Il serait aisé d'écrire ici sur l'art de Bernard mille choses ingénieuses et inutiles, comment il a dédaigné les artifices communément employés pour atteindre à la « couleur » : ravinement, gouttes de glaise ; comment les volumes s'établissent par une lente et constante poussée de l'intérieur vers la surface, et les lignes convexes, et la taille directe, et mille autres gentilleses composant l'arsenal de la critique d'art. Il n'est que de regarder. Quant à ceux qui n'admirent « qu'en connaissance de cause », qui ne peuvent aimer une rose avant d'en savoir le nom, une église avant d'en connaître la date, l'histoire de l'art leur ouvre ses trésors d'érudition.

J'ai passé de trop courts moments dans l'atelier de Bernard, cité Falguière. Toujours quelques ouvrages étaient en voie d'achèvement, auxquels le sculpteur travaille suivant son inspiration. Ici une tête presque entièrement tirée du granit, d'un beau volume lourd et rond que la lumière épouse pleinement ; dans cet angle, un nu au trois quarts ébauché ; là des danseuses à moitié dessinées, à moitié ciselées dans un bas-relief de plâtre et qui naissent lentement au rythme et à l'amour. Et, dans un coin, une mauvaise table où Bernard, entre deux séances de sculpture, la main encore tremblante des chocs du maillet, compose ses prestigieux dessins.

Une maison d'édition parisienne a publié récemment un recueil de ces dessins, choisis par Bernard et reproduits fidèlement. À le feuilleter, plus sûrement qu'en lisant ces lignes imparfaites, vous vous initierez à l'art du sculpteur viennois. Regardez longuement la *Tête de femme* qui orne le titre. Vous verrez comment quelques lignes essentielles, quel-

ques taches brunes suffisent à créer un type inoubliable, qui n'est pas un portrait, mais un visage.

Richard CANTINELLI.

---

## L'ŒUVRE DE Joseph BERNARD



Joseph Bernard est né à Vienne le 17 janvier 1866. Il fut élève de l'École des Beaux-Arts de Lyon, puis de l'École des Beaux-Arts de Paris. Il y fit des études brillantes, mais son esprit, que les formules académiques ne pouvaient satisfaire, s'orientait déjà vers sa destinée de novateur.

Loïn des pontifes officiels, loin aussi des cénacles où l'on exalte outrancièrement les créateurs d'avant-garde, le talent de Bernard s'est développé avec une calme et majestueuse progression. Ses œuvres sont maintenant disputées par les connaisseurs les plus avertis, et ornent les grands Musées.

Notre Ville possède le *Monument à Michel Servet* et le *Penseur*. A Heyrieux se trouve le *Monument Brillier*.

Il est l'auteur de la *Jeune fille à la Cruche* qui est au Musée du Luxembourg et au Musée de la Haye, du groupe de la *Jeunesse*, à l'Hôtel-de-Ville de Paris. Le Musée de Lyon possède la *Tendresse*, un granit, et plusieurs dessins ; le Musée Simu de Bucarest, le bronze *Vision* ; le musée de Saint-Louis, des fragments du Michel Servet. L'Etat Français et la ville de Paris ont acquis tout dernièrement deux œuvres importantes qui iront enrichir nos collections Nationales.

Parmi les particuliers qui s'honorent de posséder les œuvres de Bernard, citons M. Charles Stern, M. Jacques Doucet, M. Olivier-Saincère. La salle des fêtes de M. Nocard est ornée des délicieux bas-relief en marbre de la *Danse*.

La caractéristique du génie de Joseph Bernard est la faculté de sculpter directement dans la pierre. C'est là un mérite extrêmement rare de nos jours, où l'artiste se contente de modeler, de travailler la terre, et laisse ensuite à un sous-ordre le soin de reproduire dans

le granit. Au cours d'une étude écrite en décembre 1909 dans le *Gratin*, l'excellent statuaire dauphinois Albert Poncin se lamentait sur les conséquences que ce prétendu progrès matériel a fait subir à la sculpture, et exaltait ainsi la manière de Bernard :

« Je tiens que toute facilité nouvelle dans les procédés d'exécution, en statuaire, marque un recul : d'autres écoles que la nôtre ont sombré dans la commodité : de la substitution du bois à la laque, date le déclin de la sculpture japonaise, et on ne peut songer sans effroi à ce que nous réservent dans cinquante ans les procédés de reproduction photographique, l'aquarelle qui ne tâche pas, la plastiline qui ne sèche pas, les harpes chromatiques, les Œoliens, tous les outils vulgarisateurs de talent, les instruments qui font cri-p-ri-p, les ripolins qui font joli.

« Sur cette pente savonneuse où tout glisse, je voudrais que le Michel Servet de Bernard retentit comme un ho-là : voilà une pierre, travaillée selon les règles de la pierre, par un tailleur de pierre. C'était moins quelque chose à trouver qu'un courage à avoir : il est simple de regarder derrière soi, les exemples abondent, s'ils sont anciens. Taillés directement dans la pierre les beaux reliefs égyptiens, les frises du Parthénon, les plus authentiques parmi les quelques rares antiques qui soient parvenus jusqu'à nous ; taillés dans la pierre directement les images du moyen-âge, la Visitation de Reims ; le beau Dieu d'Amiens, et aussi les plus émouvants Michel-Ange, cette Piéta inachevée, ces Esclaves triomphaux. Et voilà pourquoi de l'œuvre de Bernard émane une sérénité, une force calme et vivante, que nos yeux et notre esprit avaient désappris de voir et de sentir. C'est toute la sculpture avec son âpreté, sa franchise, son pouvoir magique d'éveiller en nous je ne sais quelle âme perdue par quoi, dans les temps, nous aurions compris la beauté elle-même.

« La pierre ! il faut entendre Joseph Bernard parler de la pierre. De quel tendre souci il entoure sa collaboratrice, avec quelle conviction il nous dit la délicatesse, la nervosité, la vie de cette première confidente des hommes. Un cœur de pierre, mais il n'y a rien de plus sensible, de plus susceptible que cela : les minéraux ne sont pas si bêtes que nous voulons bien le croire ; la chimie moderne nous parle d'un fluide contenu dans la matière, d'une vie latente dont elle vibrerait. La belle invention en vérité ! les tailleurs de pierre le savent bien, eux qui ont journellement commerce avec elle ».

Il semble qu'après les années où Bernard fut apprécié des vrais artistes et des initiés il vienne tout à coup d'acquérir l'estime du grand public. A peine se sont apaisés les discours et les discussions que la mort de Rodin avait ressuscités autour de son nom, que voilà qu'on associe au grand statuaire le nom de notre compatriote. Face au Balzac, dans la galerie du Salon d'Automne, se dressait la Jeune Bacchante, œuvre vraiment digne des marbres d'Égine, par le ca-

ractère héroïque de la figure, par la vie ardente qui circule dans ce beau corps. Une reproduction a paru dans les *Feuillets d'Art* (n° 2) accompagnée d'un article de M. Roger Allard qui commente les statues de l'artiste, ainsi que ses dessins, lavis à l'encre de Chine, où apparaît cette puissance du modèle et cette simplicité qui donnent aux productions de Bernard leur air de noblesse. Grâce à la publication de l'Album de *Vingt dessins* parue à la « Sirène », qui a bien voulu nous autoriser à reproduire ici l'un d'eux, tous les amateurs peuvent avoir dans leur bibliothèque un choix d'œuvres de l'artiste.

Enfin un critique, M. André Salmon, est allé jusqu'à opposer Bernard à Rodin dans un article paru dans *l'Europe Nouvelle* (n° du 18 octobre 1919) et que nous citons en terminant :

« Voici aujourd'hui la belle exposition du sculpteur Joseph Bernard. »

« Je supplie qu'on m'entende bien. Mon espoir est de n'avoir jamais ici donné à penser que je cherchais la singularité, en prenant, par exemple et par jeu, le contrepied de ce qu'on admet le plus généralement. Si j'ai, dans un ouvrage récent, contenant quelques-unes des pages parues ici-même, dit tout net mon sentiment sur Rodin, c'est parce que son art ne me touche pas profondément et que je *crois* à ses erreurs. La critique ne doit jamais être négative, au moins celle que plusieurs s'essaient à pratiquer à l'école de Baudelaire, lequel n'est pas infailible. Personne n'est infailible.

« Un des plus jeunes et des plus purs poètes nés du temps de guerre, M. Louis Aragon, rendant compte de mon petit ouvrage dans *Littérature*, écrivait : « le plus grand sculpteur des temps modernes sortit de cette aventure dans un dénuement complet. » C'est au moins vrai pour l'univers que nous peuplons provisoirement, lui qui m'approuve, le mort et moi. Il n'est pas nécessaire d'avoir raison au-delà de cet univers élastique, dirait Cendrars, c'est-à-dire qui s'agrandira s'il se peuple d'esprits gagnés à nos raisons.

« Pourquoi toutes ces précautions ? Seulement pour dire ceci, qui sera par certains tenu pour une énormité : je mets Joseph Bernard au-dessus de Rodin.

« Ah ! oui nos pères avaient raison ! Ils avaient raison de confondre l'homme à la conscience de cristal avec l'homme de parfaite culture : l'honnête homme. M. Joseph Bernard est un honnête homme ; il sait tout, il sait tout ce qu'il doit savoir. Rodin découvrait tous les jours et s'éblouissait, s'enivrait du vin de sa fausse science. C'était sa courte façon de faire le dionysiaque. Il tint bien moins à réaliser tout Rodin qu'à être le premier. J'y reviendrai si l'on m'y engage.

« Joseph Bernard, durant vingt ans, n'a recherché que Joseph Bernard en un univers point encore élastique.

« J'avais cru reconnaître, naguère, (je serais tenté d'écrire jadis), une parenté avec Maillol, lui aussi supérieur à Rodin étant plus

pur ; mais Joseph Bernard me prouva facilement qu'il ignorait Maillois. Ce qui eut scandalisé beaucoup que je connais augmenta ma vive sympathie pour Bernard. Je l'ai noté dans mon étude sur la jeune sculpture française.

« Aujourd'hui, Joseph Bernard est, lui-même, dans une riche plénitude.

« Si ce sculpteur dessine, et de quelle main émue et ferme ! S'il nourrit son art de ces beaux dessins que les amateurs commencent à se disputer, il n'encombre pas les cabinets d'images de ces planches difficiles à cataloguer que Rodin prodigua avec une fureur sénile. Les dessins de Rodin quittaient l'atelier du maître avant que fut séché le lavis. Était-ce du commerce ?

« Bernard dessine, un peu selon l'éthique de Picasso, ce grand artiste, l'artiste moderne qui a le plus et le mieux dessiné et qui, au faite, consent seulement à exposer ses dessins. Joseph Bernard dessine pour préparer ses statues.

« Il est vivant. Rodin fut terriblement académicien. On ne comprend pas que l'Institut s'en soit défié. On comprend moins l'amertume des plus intelligents amis de Rodin déplorant la faiblesse du « titan » faisant acte de candidat. Rien de plus naturel.

« Y pensez-vous, Joseph Bernard, grand solitaire ? »



## Les leçons de la guerre et l'utilisation de l'histoire



Peu nombreux sont ceux que la guerre n'a pas surpris. Qui le nierait ? Nous Français qui sommes des logiciens nous nous étions accoutumés à croire que par suite du perfectionnement des armements, de l'équilibre des Alliances, du défaut d'intérêt que présenterait une guerre à l'heure actuelle, particulièrement pour l'Allemagne, les luttes sanglantes entre nations civilisées étaient devenues désormais impossibles. Nous connaissions insuffisamment nos voisins, et l'emprise des doctrines impérialistes, et la mégalomanie, et la dureté de la race prussienne ; de tous ces dangers on avait bien parlé quelque peu après 1870, mais on les avait bien vite oubliés au milieu de l'existence journalière et de la politique ; la guerre finit par être considérée comme un mythe et l'on sait les difficultés contre lesquelles se heurta le projet de la loi de 3 ans. On vivait d'ailleurs si peu pénétré de la leçon des faits, que sur les cerveaux de nos chefs eux mêmes (à quelques nobles exceptions près) l'étude de la guerre Russo-Japonaise parut n'avoir laissé presque aucune trace.

Toutes ces erreurs se ramènent à la même cause générale : ignorance des faits, défaut d'utilisation des événements, préjugés. Dieu sait cependant si l'on s'est piqué d'être à une époque positive, si l'on s'est glorifié d'être serviteur attentif de la réalité. On se l'est imaginé, mais la généralité continuait à vivre d'idées préconçues, remontant, en fait de politique au 18<sup>e</sup> siècle et au point de vue de l'art de la guerre à l'idée que l'on se faisait du tempérament français.

Bien des surprises, des douleurs, eussent été épargnées à

notre pauvre génération si elle avait suivi attentivement les leçons du passé.

La mentalité des peuples modernes n'a pas surgi soudain, telle Minerve sortant casquée du cerveau de Jupiter ; elle s'est formée peu à peu et les phases de la formation de chacun sont pleines d'enseignement pour l'avenir ; si l'on eût suivi l'histoire de cette Prusse dont la guerre fut comme l'industrie nationale, on se fût mis davantage en garde, et l'on se fût rendu compte qu'une philosophie impérialiste excitait à la lutte des esprits qui y étaient déjà suffisamment disposés.

Dans une nation où la masse gouverne, ce qui est le cas dans une démocratie, il est donc indispensable qu'elle ait une formation historique.

Un très estimable commerçant avouait un jour devant moi, avoir toujours ignoré une notable partie de notre histoire de France parce que ayant été malade pendant quelques mois il n'avait pu assister aux classes où l'on avait enseigné la période historique en question ; depuis il ne l'avait jamais apprise. Combien de nos compatriotes pourraient faire des récits semblables ! Combien réunissent toute notre ancienne histoire sous le titre vague, et pour eux redoutable, de féodalité. Les pauvres gens ! Comment la connaîtraient-ils ? Ils n'ont pas d'autres sources d'information que le journal qu'ils lisent assidûment ou le cinéma dont ils se délectent.

Il faut donner aux masses qui font l'opinion, à ce peuple français qui s'est révélé, encore une fois, au cours de la terrible guerre, si plein de généreuses qualités, une autre nourriture et en même temps améliorer celle qui lui est familière.

Notre peuple est passionné de spectacles ; il fait ses délices du théâtre. Or, quel théâtre trouve-t-il pour sa satisfaction ? Il est malheureusement facile de constater que rarement l'art dramatique est descendu si bas qu'à l'heure actuelle « Je crois, disait récemment M. Jules Romains dans le *Mercur* de France, qu'on pourrait résumer assez bien une opinion très répandue chez les critiques en disant : « Le théâtre littéraire est souvent de la bonne littérature mais n'est presque jamais

du théâtre, c'est à dire méconnaît les lois internes de cet art. Par contre le théâtre en vogue connaît et applique ces lois internes, il donne des pièces bien construites mais en général vides de contenu ou déshonorées par un contenu vil ». C'est malheureusement trop vrai, à l'exception près que, comme le pense M. Romain, on fait trop d'honneur aux auteurs de pièces à succès en leur attribuant une connaissance parfaite des lois internes du théâtre.

Il faudrait donc relever le théâtre et en même temps le public par la pratique des grands sujets capables de former l'intelligence du peuple, d'élever son cœur et de fortifier sa volonté ; où les trouver mieux pour les nôtres, que chez les saints et les héros de notre histoire nationale, et dans les pages caractéristiques de cette histoire en contact avec celle de nos voisins de l'est ?

Si l'on aime la nouveauté, et qui n'aime la nouveauté chez nous, représenter à la scène les belles pages de notre histoire sera un spectacle tout à fait nouveau, car, chose étrange au premier abord, nous n'avons jamais eu de théâtre national.

Il faut en chercher la cause, en premier lieu, dans le mode de formation de notre théâtre moderne, puis dans les préjugés, l'ignorance, et la passion du romanesque.

L'ancien théâtre tragique français était issu des drames liturgiques que l'on représentait dans les Églises ; les Mystères, (c'était la dénomination que l'on donnait aux spectacles tragiques d'alors) eurent une vogue extraordinaire ; il pouvait en sortir un drame national.

A la fin du moyen-âge, quand l'unité française commença de s'établir après les souffrances de la guerre de cent ans, il semblait que le théâtre aurait dû refléter les joies de la Patrie : En 1452 parut en effet un mystère du siège d'Orléans. Plus tard, Pierre Gringoire fit jouer une vie de St-Louis qui n'est pas sans mérite. Mais ces essais n'eurent pas de lendemain ; les guerres d'Italie emportèrent les esprits vers d'autres préoccupations ; la France littéraire d'alors est détournée par l'ivresse de l'antiquité qui devient la grande maîtresse.

Le théâtre moderne tel qu'il fut constitué par les humanistes du début du 16<sup>e</sup> siècle, le fut sur le modèle des anciens et avec leurs doctrines ; ce fut un théâtre savant qui ne répondait pas entièrement au goût du public, car les auteurs le considéraient comme un exercice littéraire, un plaisir de délicat ; quelques écrivains regrettèrent cette évolution, (1) mais vainement : le théâtre grave s'éloigna de plus en plus du peuple et des sujets nationaux.

On l'a souvent déploré pour notre grand art classique. A vrai dire il a porté la fatalité de ses origines, l'admirable tragédie du 17<sup>e</sup> siècle fut faite pour un milieu aristocratique et lettré, tout nourri de l'antiquité ; elle voulut avant tout peindre des caractères généraux, l'homme en soi, et elle trouva pour son travail psychologique une route toute tracée, des éléments abondants chez les auteurs anciens, notamment dans Plutarque que la charmante traduction d'Amyot avait fait pénétrer chez tous les gens de goût.

Bien des changements se produisirent au 18<sup>e</sup> siècle : les écrivains abandonnèrent l'idéal du siècle précédent et furent plus sensibles aux revendications des masses. Voltaire qui occupa une grande partie de cette période, malgré son admiration pour Racine, mit sur la scène bien d'autres sujets que les antiques et aborda même le 13<sup>e</sup> siècle chrétien et français dans sa tragédie de Zaïre ; mais comment voir une pièce nationale dans cette œuvre sans sincérité pleine de déclamations creuses et d'émotion de commande. Aussi bien l'auteur de la Pucelle n'était guère qualifié pour inaugurer un théâtre patriotique ; cet homme d'affaires a exploité le thème chrétien et français comme en son Mahomet il a exploité le thème musulman.

Quatre-vingt-treize qui détruisit tant de choses n'affaiblit pas le culte pour les anciens et quant au Romantisme qui fut sur bien des points un retour au moyen-âge, son amour du pittoresque trop souvent confondu avec l'étrange, sa passion

(1) Vauquelin de la Fresnaye dans son art poétique

pour le bizarre, son désir d'épater le bourgeois, le portèrent fréquemment à des sujets à effets où l'histoire mal connue encore est traitée avec un sans-gêne remarquable (2).

Je crois que l'on peut faire gloire à notre Ponsard d'avoir le premier au théâtre traité notre histoire nationale d'une façon sérieuse, du moins dans sa « Charlotte Corday » et dans son « Lion Amoureux ». Avec un grand effort d'impartialité la pièce de Charlotte Corday offre un tableau de quelques unes des péripéties du grand drame de la lutte entre les Montagnards et les Girondins.

Le Lion Amoureux présente des scènes plus grandioses encore. On en connaît le sujet : un membre du Comité du Salut Public aime une marquise et s'en fait aimer par son éloquence et sa sincérité; « Ponsard, dit M. Latreille, a mis en présence la France monarchique et la France régénérée par le grand souffle révolutionnaire, le passé et l'avenir se heurtant dans un drame intime et s'unissant l'un avec l'autre dans un mutuel apaisement » C'est un drame d'union sacrée et l'auteur y fit œuvre d'historien et de philosophe.

Ponsard ne suscita pas d'imitateurs. Chose étrange, la guerre de 1870 elle-même ne ramena pas de suite sur la scène les sujets patriotiques ; il fallut attendre encore quelques années pour revoir des pièces nationales. On connaît la « Fille de Roland » d'Henri de Bornier ; en 1884 François Coppée fit aussi paraître une « Madame de Maintenon » où se trouve un tableau intéressant de la physionomie de la société française en 1685, mais ces deux pièces sont noyées dans l'abondant répertoire comique de l'époque et il ne faut guère mentionner que pour mémoire le théâtre de Sardou avec son tape à l'œil.

(2) Victor Hugo disait lui-même dans une lettre à l'éditeur Lacroix (corresp. t. II page 329) « je n'ai jamais fait de drame historique ni de roman historique. Quand je peins l'histoire, jamais je ne fais faire aux personnages historiques que ce qu'ils ont fait, ou pu faire, leur caractère étant donné, et je le mêle le moins possible à l'invention proprement dite. Ma manière est de peindre des choses vraies par des personnages d'invention.

Rt Dumas (Mémoires, t. VIII p. 172).

On put cependant croire venus les beaux jours lorsque Rostand donna *Cyrano de Bergerac* ; qui ne se souvient de l'enthousiasme pour ainsi dire unanime d'alors. Faguet, le plus intellectuel des critiques s'écriait : « *Cyrano* est le plus beau poème dramatique qui ait paru depuis 1/2 siècle. Il y aura encore en France une grande littérature poétique digne de 1550, digne de 1630, digne de 1660, digne de 1830... » C'est que vraiment cette œuvre répondait à un besoin de renaissance nationale ; après beaucoup de scepticisme et d'imitation ou d'importations étrangères, la France retrouvait son amour du panache.

*Cyrano* n'était pas la première pièce d'inspiration française de Rostand : ce maître avait donné déjà une « *Princesse lointaine* » partiellement inspirée par le haut idéalisme du XII<sup>e</sup> siècle ; mais, plus fine, la poésie de la *Princesse Lointaine* était moins accessible au gros public ; du reste la pièce fort belle en son premier acte déraillait trop vite vers des motifs ressassés et d'une couleur locale plus que douteuse. *Cyrano* peignit la société précieuse de la première partie du 17<sup>e</sup> siècle, et son succès engagea sans doute l'auteur à persévérer dans le genre national, mais il fut plus trivial et par trop ingénieux dans *l'Aiglon* ; d'un symbolisme par trop bizarre dans *Chantecler*. A vrai dire la grande erreur de Rostand, c'est qu'il a représenté des époques et des caractères trop exceptionnels, un héroïsme trop étourdissant aussi : « Il y a mieux en France que les *Cadets de Gascogne*, dit M. Poizat, il y a dans l'héroïsme un degré plus haut, des âmes plus réfléchies, des figures plus fines et plus profondes. » Toujours la manie romantique.

Il est curieux de penser que le grand succès de Rostand ne tourna pas précisément les dramaturges vers le théâtre national. Notre histoire continue à inspirer quelques scénettes agréables dans le genre Sardou, telle la *Colinette* faite en collaboration par M. Lenôtre et mon compatriote M. G. Martin ; M. de Bornier donne cependant en 1899 une « *France d'a-*

bord » qui est bien dans la bonne veine (3) mais qui n'a pas d'imitateur.

D'une façon générale on ne peut nier que depuis quelques années il y ait eu au théâtre quelques heureuses tentatives d'utilisation de notre histoire ; le grand tort, même chez les meilleurs, a été de trop romancer des récits qui n'ont nullement besoin de ces grossiers truquages pour être intéressants ; il faut reconnaître je le répète, un certain acheminement vers un sérieux théâtre patriotique, du moins dans le monde littéraire qui a perdu le fétichisme de l'antique et le goût des trucs et des ficelles.

Aujourd'hui, aucune raison sérieuse ne peut arrêter l'essor d'un art dramatique vraiment français : les grands sujets de notre histoire sont bien mieux connus et on peut espérer la diminution de l'action néfaste de la politique depuis que l'unité patriotique s'est manifestée en face de l'étranger ; bien mieux, la grande masse qui a souffert pendant la terrible guerre tant d'angoisses patriotiques, et qui a vraiment senti en elle l'âme même de la France ne saurait rester maintenant insensible aux grandes pages de son histoire. Jamais en vérité le moment ne fut plus favorable pour un grand art national, tel qu'en eurent les Grecs au lendemain des guerres médiques et les Anglais au temps de Shakespeare.

Mettons donc à la scène nos saints, nos héros nationaux, en lutte contre le mal ou la barbarie ou travaillant à la grandeur de la France. Ste-Geneviève et Attila, Cluny et la lutte contre le premier impérialisme germanique, St-Louis et Frédéric II d'Allemagne, les communes contre les tyrans féodaux, Jeanne d'Arc, Richelieu et la lutte contre l'hégémonie impériale, Colbert (4), Fénelon, Turgot, Lafayette, Pasteur,

(3) M. de Bornier, disait alors R. Doumic, » a voulu faire entendre au théâtre des paroles d'apaisement, de pitié, de concorde, de patriotisme, afin qu'on en pût tirer une leçon.

(4) « L'histoire de son administration, dit M. Lavisso est belle comme un drame. A l'entendre répéter, sur la fin de sa vie, toutes les plaintes des premiers jours, on comprend que son ministère fut

C'est avec des sujets de ce genre (et il y en a bien d'autres) que l'on pourra faire sentir au peuple qui n'en a souvent qu'une idée confuse, le grand rôle de notre pays dans l'histoire du monde, celui qu'il peut encore jouer s'il reste fidèle aux traditions qui firent sa gloire, — et les précautions qu'il doit prendre s'il veut désormais assurer son indépendance.

Et que l'on ne dise pas que la plupart de ces sujets sont incapables d'intéresser le peuple contemporain comme manquant de cette actualité que l'on croit indispensable pour passionner les masses : il est au contraire aisé à un poète de transporter son public en rendant vivantes les analogies qui existent entre ces belles pages de notre histoire et les préoccupations actuelles. Si ce poète est en même temps un esprit philosophique et un moraliste, ce qui est nécessaire pour créer une grande œuvre, il lui sera facile de faire ressortir de l'un ou l'autre de ces grands sujets une leçon pour le spectateur et ce serait tout profit pour le théâtre lui-même.

Si l'art dramatique nous présentait des Saint-Louis (5) des Jeanne d'Arc, des M. de l'Hôpital, des Richelieu, des Fénelon, des Lafayette, des Ozanam et des Pasteur, avec autant

un moment critique pour la monarchie. Il voulait répartir les charges plus équitablement et soulager ainsi les misérables : par l'assaut donné aux privilèges et aux barrières, il préparait, le sachant bien, l'unité nationale »

(Lavisse, Histoire de France, T. VII, chap. III, p. 265).

(5) Il n'est pas douteux qu'il y a un parti merveilleux à tirer de notre belle histoire des 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> siècles dont le règne de St-Louis marque l'apogée — A la même époque, l'Allemagne était comme aujourd'hui la proie de cet impérialisme absorbant que nous connaissons trop. L'empereur était Frédéric II, personnage étrange, tantôt dur, tantôt cauteleux, suivant les adversaires, — être hybride, demi-sceptique et crédule, s'entourant de Sarrazins et étudiant des lois sévères contre les hérétiques. Le roi de France, expression vivante de notre nation chevaleresque et généreuse, éprise d'idéal et de justice, n'avait aucun grief personnel contre Frédéric ; bien au contraire, au temps où les vilains côtés du caractère de l'empereur ne s'étaient pas encore dévoilés, le gouvernement français avait conclu avec lui un traité d'alliance ; mais il n'était pas possible que l'accord dura longtemps.

d'abondance qu'il nous prodigue aujourd'hui ses Faust et ses Manon, il aurait une toute autre influence, autrement bien-faisante sur les masses.

L'exemple donné tout récemment par M. Sacha Guitry dans son « Pasteur » est une preuve du parti que l'on peut tirer de nos grands héros nationaux. Cette pièce est en quelque sorte le récit, ramassé en quelques scènes émouvantes, des luttes et des peines du grand savant; le centre de l'œuvre figure la première guérison de Pasteur sur la personne du petit alsacien Meister. Pasteur, dont on sait les profondes convictions religieuses, en raison de la conscience qu'il avait de sa responsabilité morale, connut alors toutes les angoisses de sorte que le tableau de la guérison du petit Meister n'est pas seulement celui du triomphe de la science sur un mal redoutable mais, ce qui est bien plus tragique, le spectacle du drame qui se joua alors dans l'âme d'un homme qui savait que « science sans conscience n'est que ruine de l'âme » Tout n'est pas à admirer dans l'œuvre de M. Sacha Guitry. Comme le disait récemment M. Henry Bidou dans le Journal des

La méfiance vint d'abord, à l'époque des premiers démêlés de Frédéric avec la Papauté. Louis IX, qui ne considérait pas les traités comme des chiffons de papier, ne voulut pas cependant laisser son frère accepter la couronne d'Allemagne offerte par le Pape ; il ne fit rien pour profiter des embarras de Frédéric, mais lorsqu'il vit ce dernier empiéter ouvertement sur le pouvoir religieux, s'efforcer d'empêcher la réunion d'un concile, son indignation éclata.

Il réclame alors énergiquement les prélats français tombés au pouvoir de Frédéric ; on rapporte que la sommation qu'il lui adressa à cette occasion se terminait ainsi : « Notre royaume n'est pas affaibli au point de se laisser mener par vous à coups d'épéon.

Cet épisode de notre histoire ne ferait-il pas le sujet d'un beau drame où il serait facile de faire ressortir l'opposition foncière des deux caractères de St-Louis et de Frédéric, de montrer, par la même occasion, la différence intime entre notre caractère français et l'impérialisme germanique. Le roi de France d'alors symbolisa vraiment notre Patrie dans ses plus belles qualités de cœur et de volonté, sa générosité, son amour de la justice, sa modération et la beauté de son âme en ses meilleurs moments.

Débats, nous assistons à une expérience... il est permis de souhaiter passionnément l'adhésion du public. Les formules de notre théâtre sont aujourd'hui vieilles de 70 ans. Il est nécessaire qu'elles soient renouvelées ».

Il faut applaudir de tout cœur à ces dernières paroles ; oui, il est nécessaire que les formules de notre théâtre soient renouvelées, indispensable même, dans l'intérêt des masses et du théâtre lui-même.

Le théâtre amène naturellement à parler du cinématographe. C'est un genre de délassement d'une qualité bien médiocre, et l'intelligence y a une bien petite part, mais il faut tenir compte de son bon marché, qui le met à la portée des plus petites bourses et, puisque en somme il est bien désirable, naturel, qu'un ouvrier assujéti 6 jours sur 7 à un travail fastidieux puisse sortir de temps en temps de sa pauvre vie machinale, il faut sans doute se réjouir que le cinéma tende à remplacer le café qui hélas ! est bien encore trop aujourd'hui « la littérature du peuple ». Ne boudons donc pas trop le cinématographe à condition cependant que celui-ci abandonne un peu les aventures romanesques qu'il prodigue à satiété ; lui aussi, peut faire dans une certaine mesure l'éducation de la démocratie.

Pourquoi ne mettrait-il pas fréquemment sous les yeux de son public les sites variés de notre France, notre belle vallée du Rhône s'écoulant depuis les brumes lyonnaises jusqu'au lumineux Midi à travers tant de passes pittoresques, — les Alpes grandioses, — le Centre avec ses vastes plateaux coupés de gorges sinucuses, et ses étranges régions volcaniques, -- et la grâce du Périgord et les dunes roses près de l'océan verdâtre, -- les forteresses pyrénéennes, et l'abondante verdure de leurs belles vallées, — la paresseuse Loire et ses châteaux et la Bretagne mélancolique, -- et tout notre nord gothique ? Il faudrait qu'à chaque séance on nous fit faire au moins un petit voyage à l'une de nos beautés françaises, que l'on promenât aussi de temps à autre notre curiosité à l'étranger.

Il y a encore un mode d'instruction récréative que l'on pourrait employer. Au lieu des airs fastidieux qui accompagnent invariablement, je ne sais pourquoi, les représentations, pourquoi ne pas faire précéder plutôt d'un court commentaire les scènes historiques qu'il serait facile de faire représenter de temps en temps.

Malheureusement, dira-t-on, nous sommes à une époque où l'on considère presque tout au point de vue commercial, et où l'on estime que la meilleure qualité du bon commerçant est de produire le plus de chose possible au meilleur marché possible ; qu'importe dès lors ce qui est présenté au public pourvu que le rapport soit bon ! Le client se contente de la pâture économique que lui offrent les entrepreneurs de cinéma ; pourquoi faire mieux.

C'est avec une telle mentalité que l'on nous a fait la presse actuelle, surtout cette presse provinciale qui donne une si mince satisfaction aux gens qui réfléchissent. « Le journaliste, disait Emile de Girardin en 1838, parlant du journaliste de bas étage, ne vit qu'à la condition de n'être rien par lui-même, de ne penser que par autrui, de s'assimiler l'abonné... Déranger des opinions faites, contrarier des idées reçues, réformer des jugements arbitraires, c'est exercer sur l'esprit de l'abonné une violence qu'il pardonne rarement, c'est le contraindre à douter de son infailibilité. » « Deux choses abondent dans nos journaux, disait plus loin le même auteur : la polémique conjecturale et l'esprit de personnalité, dirigé par l'esprit de parti. Deux choses manquent : la publicité fidèle et la science politique inspirée par l'intérêt général. La périodicité quotidienne exclut forcément tout examen approfondi et impartial, toute investigation laborieuse et consciencieuse. Tant qu'elle ne se bornera pas strictement à la publicité des faits consommés, c'est à dire à la reproduction fidèle des actes de l'autorité, des débats législatifs et judiciaires, des faits administratifs, des nouvelles diverses préalablement soumises à un mode d'information et de contrôle régulièrement établis, pour un abus que parfois elle attaquera avec équité et mesu-

re, elle ne fera que semer à pleines mains l'erreur, recueillir toutes les fausses doctrines, entretenir nos rancunes personnelles, et nos dissensions politiques, étioier notre raison, abâtardir notre esprit, pervertir notre jugement, nous rendre enfin plus superficiels, plus injustes, plus passionnés que nous ne naissons en France ».

La plupart de ces critiques sont malheureusement toujours d'actualité. Mais il semble que le grand journaliste que fut E. de Girardin restreint par trop le rôle que peut jouer le journalisme. Certes ce serait déjà beaucoup que la presse reproduisît exactement les débats des parlements, les textes de lois etc... au lieu de remplir ses colonnes de communications plus ou moins sensationnelles, d'une véracité plus ou moins douteuse.

Mais il faudrait surtout alimenter l'intelligence des lecteurs et, sans les heurter trop brusquement, les faire réfléchir sur les événements ; on ne se doute pas quel rôle pourrait remplir la seule utilisation intelligente de l'histoire.

Bien peu en effet négligent le journal quotidien, et les idées, qui seraient infusées par une feuille désireuse d'être utile, laisseraient une empreinte vivace sur les esprits. Dès lors, au lieu de donner tant de feuilletons quelconques (pour ne pas dire insipides), certains journaux en ont deux, tant de nouvelles non contrôlées, pourquoi ne pas garnir une page ou tout au moins un ou deux fonds de pages de récits historiques vivants dans le genre de ceux de Lenôtre ; il y en a tant qui sont aussi passionnants que des romans.

Pourquoi aussi ne pas remonter aux causes des événements qui se produisent ; quelques journaux le font, mais généralement d'une façon trop concise. Il serait cependant tout indiqué d'avoir dans chaque rédaction un spécialiste qui ferait son affaire de ce genre d'études et s'efforcerait de les rendre attrayantes. A propos de la grande guerre, par exemple il aurait été si naturel d'expliquer aux lecteurs les origines, la formation de la mentalité pangermaniste au cours des âges ; quelques articles de revues nous ont donné des aperçus sur

cette formation, mais la masse ne lit pas les Revues et je ne vois pas le journal qui se soit donné la peine d'éclairer vraiment sur ce point ses lecteurs ; e'eût été cependant autrement utile au public que les détails à la fois trop et pas suffisamment circonstanciés qui ont été donnés récemment sur telle affaire judiciaire sensationnelle. D'ailleurs comment faire connaître le présent sans parler du passé qui l'explique ?

Enfin on devrait organiser un enseignement post-scolaire historique ; dans toutes les villes tant soit peu importantes, des conférences devraient être établies sur l'histoire locale et ses liaisons avec l'histoire générale. C'est très intéressant l'histoire locale, à condition de ne pas la traiter avec un mesquin esprit de clocher.

C'est le rôle d'une société comme celle des Amis de Vienne de faire connaître cette histoire locale, et tout au moins les lignes les plus caractéristiques d'une histoire générale que tout homme intelligent doit désirer connaître. Le développement des études historiques a précisé bien des points précieux du passé qui furent longtemps mal connus ; Maintenant on peut se faire une idée suffisamment exacte, par conséquent utile, de la vie et des grands évènements d'autrefois ; mais tout ceci est parsemé dans des ouvrages spéciaux qui ne sont guère répandus dans le grand public. Il faut que le grand travail du demi-siècle qui vient de s'écouler ne soit pas perdu ; il faut que de véritables Amis de Vienne, qui se doivent de développer l'âme viennoise, fassent connaître ces détails que la masse dans nos petites villes, si déshéritées au point de vue intellectuel, ne peut trouver dans les ouvrages qui lui sont facilement accessibles ; le pauvre peuple provincial n'a ni le loisir ni la possibilité de se faire une idée nette du passé et à plus forte raison d'en tirer des conséquences utiles, si l'on ne vient à son aide.

C. G.



# NOS CONFÉRENCES

## I. — *Les Vieux Châteaux de France*

Le Dimanche 23 Février 1920 a eu lieu la première conférence de l'année. De nombreux sociétaires s'étaient rendus dans la salle des fêtes du « Soldat chez Lui », montée Saint-Marcel, pour entendre M. Lefèvre-Pontalis entretenir son auditoire des « Vieux châteaux de France ».

Le Conseil d'administration avait décidé de convier à cette séance les élèves du Collège de Vienne et de l'École Saint-Maurice que leurs directeurs jugeraient susceptibles d'être intéressés par la conférence ; il avait estimé bon de préparer cette jeunesse à devenir des « Amis de Vienne » pour demain. Les élèves des classes supérieures vinrent accompagnés de leurs professeurs.

M. Maurice Faure, un des vice-présidents, ouvrit la séance en ces termes :

\*  
\* \*

Le Conseil d'Administration a quelques mots à vous faire dire avant que vous ne puissiez être tout au studieux plaisir d'entendre M. Lefèvre-Pontalis vous parler des Vieux Châteaux de France.

Depuis l'hiver 1916, notre Société n'a pu, par suite des circonstances, vous convoquer à la conférence annuelle. Aujourd'hui où l'angoisse, sinon le souci, est disparu, la tradition est reprise avec éclat, et votre Comité compte bien vous convoquer à nouveau dans un mois pour une conférence dont le sujet sera la ville de Strasbourg.

Le choix de ce sujet avait été déjà fait dès la fin de 1914, — et il lui tenait à cœur, — par notre cher Président, M. Jules Bouvier ; il aurait donc grande joie à pouvoir vous annoncer aujourd'hui la réalisation d'un projet ancien de quatre ans déjà. Il nous faut regretter profondément que la maladie le retienne loin de nous, et vous serez tous unanimes à lui exprimer les vœux que nos cœurs forment avec tant d'ardente sincérité.

Il faut regretter l'éloignement de notre Président, et vous allez le sentir très vivement, pour un autre motif encore : c'est lui, en effet, qui aurait pu, le mieux possible, dans la satisfaction et la fierté, ouvrir cette réunion, et accueillir ici, avec le savoir et les mots qui convenaient, notre hôte d'un jour. Il aurait su parler avec la finesse et l'émotion qu'il a si attachante, du savant professeur qui nous est venu de Paris exprès pour nous, bravant la longueur du trajet, qu'il avait prévu, pour tomber dans la boue de Vienne, qu'il n'imaginait pas. Il aurait su dire la reconnaissance qui est la nôtre devant l'accueil affable et l'acceptation prompte qu'a fait M. Lefèvre-Pontalis à notre requête, quand nous la lui avons présentée, et quand nous avons osé lui demander de venir ici.

Il est vrai, et il est touchant de le rappeler, que se présenter au nom des Amis de Vienne, c'est s'assurer par avance que les portes s'ouvriront ; sitôt que celui d'entre vos administrateurs qui en était chargé, se fut déclaré « Ami de Vienne », M. Lefèvre-Pontalis s'affirma non moins « Ami de Vienne » ; il nous connaissait et connaissait celui qui fut notre Président du début, le vénéré M. Bizot. Le souvenir de notre laborieux fondateur présida à tout l'entretien. Et c'est ainsi que fut assurée la conférence d'aujourd'hui, et l'honneur, nouveau pour nous, et si précieux, d'avoir pour nous instruire, un professeur illustre de l'École des Chartes.

Quand finira la première partie, la plus développée des explications de M. Lefèvre-Pontalis, la conférence sera suspendue dix minutes à peine. Mais vous ne resterez pas inoccupés et

vous aurez la parole chacun à votre tour. Le Conseil d'Administration en a ainsi décidé ; voici pourquoi :

A tant d'autres titres, M. Lefèvre-Pontalis joint celui de Président de la Société des Amis de la cathédrale de Reims. Cette société poursuit notamment les deux buts suivants : permettre au culte d'être célébré à nouveau dans la cathédrale, et déjà grâce à elle l'un des transepts a pu recevoir les fidèles, — et en outre constituer un musée lapidaire qui recueillera avec piété les débris inutilisables de la statuaire, tout ce qui est les reliques de la cathédrale.

Quand nous avons su le désintéressement empressé de notre conférencier, nous avons cherché ce qui pourrait lui être le plus agréable et nous avons pensé, unanimement, que le mieux était de lui remettre notre pierre pour relever de ses ruines la vieille cathédrale.

Vous direz ainsi notre reconnaissance pour votre conférencier, et vous montrerez en outre en quelle affection les fidèles de la primatiale de Saint-Maurice tiennent l'église opprimé si longtemps par les Barbares.

Vous aurez la parole ; nos quêteuses, guidées par quatre de nos soldats, iront recueillir dans vos rangs les témoignages de votre générosité.

Souffrez, Mesdames et Messieurs, qu'il n'en soit pas dit davantage. Souffrez donc, Monsieur, que nous n'attendions pas un instant de plus pour vous entendre et que les Amis de Vienne soient ce soir vos élèves très honorés, très heureux et très attentifs.

M. Lefèvre-Pontalis prend ensuite la parole.

« Il ne faut pas, dit-il, négliger le patrimoine artistique de la France ; les étrangers qui visitent nos monuments s'étonnent de notre peu d'ardeur à les entretenir ; c'est là un devoir d'autant plus pressant qu'il y a plus de ruines à réparer ». Puis il aborde son sujet : l'évolution de l'architecture militaire du moyen-âge à la Renaissance ; il va montrer en particulier comment les différentes formes des châteaux-forts sortent l'une de l'autre. Les châteaux des 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> siècles sont

caractérisés par leur destination exclusivement militaire. Il est intéressant de suivre les perfectionnements par lesquels ils ont passé ! Une série de projections aide à les comprendre : Voici Château-Gaillard, construit par Richard Cœur de Lion pour défendre la Normandie ; les châteaux de Provins (12<sup>e</sup> siècle), de Châteaudun (12<sup>e</sup> siècle). Dans toutes ces bâtisses féodales on voit le donjon d'abord rectangulaire devenir cylindrique par la suppression des angles morts qui étaient une gêne pour la défense.

Ensuite, nouveau progrès : l'établissement des chemins de ronde. Voici à présent les châteaux de Niort, d'Étampes, de Rochester, de Loches ; le donjon de Rouen où fut enfermée Jeanne d'Arc. Ce donjon est muni de hourds, sorte de balcon saillant d'où l'on pouvait jeter sur l'ennemi des projectiles de toute nature.

Voici ensuite le château de Coucy, caractérisé par l'emploi de la herse et des rainures par où les archers pouvaient tirer leurs carreaux. Coucy a été dynamité par les Allemands dans la récente guerre. Ce n'est plus à présent qu'un amoncellement de ruines.

Ainsi ont-ils fait de Reims et de sa cathédrale dont nous voyons à présent, comme intermède, la projection sur l'écran. Dans toute la ville, un millier de maisons à peine sont réparables. Quant à la cathédrale, le temps, la pluie et le froid dégradent de plus en plus ce que les obus ont épargné. La plupart des statues qui sont restées debout ont cependant été atteintes par des éclats qui leur enlèvent une grande partie de leur beauté plastique.

Cette destruction préméditée doit être réparée par les coupables. De même qu'on a pris des machines et des navires, le conférencier demande qu'à la place de nos chefs d'œuvre détruits, on prenne en Allemagne un certain nombre d'œuvres d'art. Quant aux réparations, la question est controversée. M. Lefèvre-Pontalis cite un sonnet de Rostand qui demande de laisser les choses en leur état. Pour lui, il n'est pas de cet avis car, après tout, l'essentiel c'est de sauver ce qui reste.

Il faudra donc restaurer ce qui est susceptible de l'être; il faudra nécessairement rendre l'édifice au culte. Il gardera toujours assez de traces de la barbarie germanique.

Pendant quelques instants a lieu la quête annoncée. Puis, sans transition le conférencier passe à la deuxième partie de son programme : les châteaux des 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles.

Voici une série de projections : châteaux de Savardin près Vendôme, de Pierrefonds, de la Ferté-Milon, de Vincennes, de Bourges. Tous ces châteaux sont caractérisés par le souci plus grand du confort et par la préoccupation moindre des intérêts militaires.

Voici maintenant les châteaux du roi René à Tarascon, de Ham, détruit par les Allemands, de Médina del Campo, de Coca en Espagne. La structure de ces châteaux est modifiée par suite des exigences modernes résultant de l'invention de l'artillerie.

Le besoin du confortable s'accroît : châteaux de la Rochefoucault (15<sup>e</sup> siècle), de Martainville près Dieppe (16<sup>e</sup> siècle), de Josselin, propriété du duc de Rohan, de Ménières (Seine-Inférieure). Il n'y a bientôt plus de souci de la défense militaire. La série se clôt par le château de Valençay où reste le dernier souvenir du donjon.

En terminant, le conférencier remercie l'auditoire. Les applaudissements terminés, M. le Président dit en ces termes la reconnaissance de tous :

Vous avez pu trouver, Monsieur, les remerciements les plus nets dans l'attention et les applaudissements de l'Assemblée.

L'objet de vos soins : La cathédrale de Reims aura reçu de Vienne une offrande qui affirmera le désir que nous avons de coopérer à votre œuvre (La quête a produit la somme de 342 francs).

Nos mémoires conserveront le souvenir des instructifs enseignements de cet après-midi.

Nous espérons que vous voudrez bien vous rappeler qu'un arrêt est possible à Vienne et que des auditeurs nombreux

seront toujours empressés à venir vous entendre. Nos cœurs reconnaissants garderont en eux le désir de vous revoir i-i.

L'annonce du produit si élevé de la quête fait que Monsieur Lefèvre-Pontalis ne veut pas se retirer sans avoir, en une simple phrase, exprimé la gratitude de Reims pour Vienne.

## II. — *Quelques villes d'Alsace, Strasbourg et sa cathédrale*

La seconde conférence a eu lieu le dimanche 4 mai, à la suite de l'Assemblée Générale.

M. Bégule avait prêté, avec son obligeance coutumière les clichés de ses collections et le T.C.F. avait envoyé ceux qui accompagnent la Conférence, éditée par ses soins, de M. Anselme Laugel, ancien député d'Alsace-Lorraine :

Ainsi purent être montrés à l'auditoire attentif : Altkirch, Ferrette, Mulhouse, Colmar et quelques coins moins fréquemment visités, tels que Ensisheim et son hôtel de Ville, Eguisheim et sa fontaine, Rouffach et ses vieilles maisons où fut remarqué le premier nid de cigognes, Riquewihhr avec des scènes de vendanges et un vieux pressoir., tout pareil à ceux de nos pays, avec sa « conche » et ses « cayons ».

Ce fut surtout Strasbourg, et sa cathédrale de grès rose, qui fut visité plus en détail.

Il faut souhaiter que cette promenade à travers l'Alsace ait accru chez les membres de la Société des Amis de Vienne le désir d'aller voir — ou revoir, — les beautés naturelles et artistiques de la chère province.



# Un atelier gallo-romain de fabricant de charnières en os

A SAINTE-COLOMBE-LES-VIENNE



Pendant le mois de mars 1907, au cours de fouilles pratiquées dans une propriété, appartenant à Mme veuve Grange, de *Sainte-Colombe-lès-Vienne*, nous avons remarqué et ramassé une quantité de débris osseux, portant des traces très nettes d'un travail humain.

Ces os, mêlés à de nombreux fragments de céramique, exclusivement gallo-romaine, ont été extraits d'une impasse, située entre deux murs, ayant les caractères de travaux romains.

La présence, parmi ces débris, de fragments d'os tournés et inachevés, avec d'autres bien cylindriques et ayant toutes les apparences d'objets achevés, nous a fait supposer que nous étions en possession des déchets d'un fabricant, de ce qu'on est convenu d'appeler des *charnières* en os romaines.

La propriété où nous avons recueilli ces os, est située sur la commune de *Saint-Romain-en-Gal*, à quelque cent mètres du pont de Sainte-Colombe à Vienne.

Cette propriété a, dans son sol, de nombreuses substructions gallo-romaines et plusieurs mosaïques remarquables. L'une de celles-ci est au musée-bibliothèque de Grenoble, à qui elle a été offerte par M. le général de Beylié.

Quelques amphores cylindriques et sphériques, d'autres très nombreuses, ont été également retirées de cette propriété; c'est au cours des recherches opérées par le fermier, pour mettre d'autres amphores à jour, que les os, qui font le sujet de cette communication, ont été recueillis.

Voici l'inventaire descriptif des os récoltés :

150 fragments, plus 5 charnières ou portions de charnières.

Parmi ces débris, quatre os longs ne semblent pas avoir été destinés à fabriquer des charnières, huit autres de 90 et 170 millimètres de longueur ont subi un commencement de façonnage pour produire des charnières (*figures 1 et 2*).



FIG. 1 (réduite de deux tiers)

Tous ces os ou fragments paraissent provenir de métacarpiens de bovidés, et deux ou trois seulement paraissent être des fragments de tibias de bœuf. Toutes les épiphyses ont été enlevées à la scie, avant leur équarrissage. Les uns ont appartenu à des adultes ; quelques-uns, pourtant, proviennent d'animaux très jeunes et, fait curieux, onze têtes d'os sciées, retrouvées dans la fouille, proviennent toutes d'animaux très jeunes ; leurs épiphyses sont absentes et les sections produites par la scie n'excèdent pas 23 millimètres de diamètre. Nous n'avons recueilli aucune tête ou apophyse d'os d'animaux adultes.

Parmi les os longs, un seul ne porte qu'une face longitudinale d'équarrissage ; les autres en ont jusqu'à six.

#### CHARNIÈRES

Les charnières ou fragments de charnières (*fig. 3*) recueillies au cours des fouilles sont semblables à celles ramassées au *Monétier-Allemont* (Hautes-Alpes), dans un sol également gallo-romain, et à toutes celles que l'on peut observer dans les musées de Paris, dans les musées et collections particulières de Reims où elles sont très abondantes, à Autun également, à Lyon, à Roanne, à Vienne, etc.



FIG. 3 (demi-grandeur)

Toutes sont parfaitement cylindriques ; la plupart portent

un trou transversal ; quelques-unes en ont deux, rarement trois.

Voici quelques mensurations obtenues sur les échantillons que nous avons pu examiner à loisir :

Sur huit charnières de Sainte-Colombe ou de Vienne, trois ont 30 millimètres et deux ont 33 millimètres de hauteur (ou longueur), sur 24 et 25 millimètres de diamètre. Dimensions de leur cavité médullaire, 12 à 18 millimètres dans le plus grand diamètre. Une, usagée, avec deux trous, a 87 millimètres de longueur, 22 millimètres de diamètre ; l'une de ses extrémités est ornée de trois filets en creux ; l'autre, encore sous le coup de scie, devait être dissimulée. Une charnière à deux trous, mais fragmentée longitudinalement, mesure 71 millimètres de longueur et 22 millimètres de diamètre. Une de ses extrémités est ornée de trois filets en creux, l'autre porte encore les traces du sciage. Une autre charnière, cassée au tournage, mesure 81 millimètres de longueur et 24 millimètres de diamètre.

Sur six charnières du Monétier-Allemont, quatre mesurent 27 et 27 millimètres et demi de longueur avec 25 et 25 millimètres et demi de diamètre.

Une autre à 33 millimètres de longueur et 27 millimètres de diamètre : la plus longue a 37 millimètres de longueur et 27 millimètres et demi de diamètre. Les cavités médullaires mesurent de 12 à 19 millimètres de diamètre.

Une autre, de provenance inconnue, a 27 millimètres de longueur et 22 millimètres de diamètre.

Une petite charnière, également de provenance inconnue, a 22 millimètres de longueur et 12 millimètres de largeur ; les cavités médullaires de ces deux dernières, mesurent 17 et 11 millimètres de diamètre.

Les dimensions des trous transversaux de toutes les charnières ci-dessus sont, pour celles de Vienne, de 6 millimètres et demi, 7 et 8 millimètres de diamètre.

Pour celles du Monétier, de 8 millimètres et, pour les deux inconnues, de 6 millimètres.

MANUEL OPÉRATOIRE

On peut, d'après l'inspection des débris osseux décrits ci-dessus, reconstituer de la façon suivante le manuel opératoire du fabricant :

Les métacarpiens, probablement frais, ont d'abord été sciés aux deux bouts pour en éliminer les épiphyses. Les  $\alpha$  frais sont plus tendres ; il faut savoir aussi qu'une macération de quelques jours les rend moins cassants sous l'outil, qui les entame plus facilement.

C'est à ce moment que ces os ont été équarris, à l'aide d'un couperet très affilé, probablement du type de la serpe, outil très en usage, en dimensions variables dans l'industrie gallo-romaine.

La serpe a laissé des traces montrant une grande sûreté de main chez l'artisan qui a manié l'outil ; des éclats situés autour des bases des os montrent que ces derniers reposaient sur un corps dur pendant l'opération.

Toutes les extrémités portant les épiphyses ont été sciées *en biais* vigoureusement et à grands traits, alors que les recoupes secondaires sont parfaitement sciées d'équerre avec un outil ne laissant presque pas de traces. Cet outil est sûrement une scie en acier. La largeur des traits de scie varie entre 1 millimètre et demi et 3 millimètres ; l'équarrissage des os n'a eu lieu qu'après l'ablation de leurs épiphyses.

Après l'équarrissage, de nouveaux sciages ont été pratiqués pour ne porter sur le tour que des sections à parois suffisamment épaisses, afin que la cavité médullaire soit encore entourée, après le tournage, d'une épaisseur d'os suffisante. Quarante de ces premiers fragments éliminés ont de 35 à 65 millimètres de longueur. D'autres sont des recoupes n'ayant parfois que 5 millimètres d'épaisseur.

Certains fragments portent jusqu'à sept facettes d'équarrissage ; les autres en présentent de deux à six.

Le plus large des fragments polygonaux a 35 millimètres de diamètre, le plus petit 19 millimètres.

Parmi ceux qui sont taillés sur les côtés seulement, il y a des diamètres de 37 à 21 millimètres.

Trente-cinq segments appartiennent à des petits os.

Nous avons constaté que toutes les parties spongieuses avaient été soigneusement éliminées.

Nous avons pas relevé de traces de serrage des os, qui, pourtant, ont dû être mis à l'étau pour l'opération du sciage. L'étau était probablement en bois.

Nous avons remarqué de larges traces d'amorçage du trait de scie ; cet outil, lorsqu'il porte de grosses dents, s'égare à droite et à gauche avant de trouver sa voie, surtout sur des matières dures.

Quelques exemples montrent que l'ouvrier n'a pas toujours scié l'os complètement, car il y en a qui ont été sectionnés avant le sciage complet.

Les petits cylindres équarris et mis à la longueur utile étaient ensuite portés au tour — mais sur quel tour ? Les Romains, qui connaissaient le tour à potier et la meule marchant au pied, connaissaient aussi le tour horizontal, probablement à volant, car il paraît impossible qu'ils aient tourné à l'archet les objets métalliques qui nous sont parvenus ; quelques-uns de ces objets sont parfois d'un grand diamètre : vases, pieds divers, têtes de timons, roues, pesons, poulies, etc.

D'autre part, étant donné que la cavité médullaire de nos charnières est toujours irrégulière, qu'elle ne peut être naturellement centrée, il a fallu garnir cette cavité avec du bois probablement, pour permettre de fixer l'os sur la contre-pointe et la griffe d'entraînement du tour.

Si ces charnières ont été tournées à l'archet, comme le font encore les Kabyles et d'autres peuples, pour fabriquer des bracelets en corne par exemple, cela suppose que la tige, l'arbre qui porte la poulie d'entraînement, recevait aussi un ou plusieurs os, et que ces derniers y étaient fixés et calés soigneusement, cela dans le but d'éviter toute erreur de centrage et de flottement.

Mais, en présence du fini apporté dans l'exécution des charnières que nous avons pu examiner en quantité, il faut plutôt songer à un tour continu, l'artisan ayant ses deux mains libres pour promener son outil sur le support.

L'outil devait être une sorte de gouge semblable à celle encore en usage chez les tourneurs en bois.

Nous avons deux échantillons, qui ont éclaté au cours du tournage et qui montrent bien les traces de l'outil.

Dans les charnières finies ou inachevées, nous n'avons jamais trouvé les traces d'un frottement quelconque ayant impressionné la cavité médullaire.

Dans quelques cas, le tournage n'a pas atteint toute la surface de la charnière ; certaines montrent encore des traces de gouttières longitudinales qui existent naturellement sur les deux faces larges des métacarpiens des bovidés.

Les sections planes des cylindres (charnières terminées) sont presque toutes un peu concaves ; celles qui sont à peu près planes appartiennent à des charnières fortement usagées.

Les trous transversaux sont percés exactement à la moitié de la hauteur du cylindre, mais ils ne sont pas toujours forés bien transversalement ; si la mèche avait continué le trou, dans plusieurs cas elle serait sortie de côté.

Tous les cylindres portent à l'intérieur l'empreinte de la pointe de la mèche qui, après avoir fait le trou, a marqué son trajet à l'opposé dans le canal médullaire en commençant un second trou. Dans une de nos charnières, la pointe de la mèche a même perforé complètement la deuxième paroi (fig. 4).

Pour forer un trou rond, à la mèche, dans un tube quelconque, il faut que le tube soit *complètement rempli d'une matière assez dure*, du bois, par exemple ; sans cela, la mèche crèverait la paroi interne en faisant un trou irrégulier et en déterminant des esquilles à



FIG. 4 (demi-grandeur)

l'intérieur. Or, sur les quatorze trous que nous avons examinés attentivement, aucun n'a la moindre trace d'esquilles ; par contre, deux ou trois montrent, à l'inté-

rieur, une très légère bavure annulaire, fait qui se produit fréquemment quand on perfore de l'os ou de la corne de cervidé.

#### HISTORIQUE

Ces os tournés ont longtemps intrigué les archéologues ; les uns y ont vu des sifflets, *sifflets des Maures* (renseignement du D<sup>r</sup> M. Bauduin) ; d'autres en ont fait des sections de flûtes, des appéaux, etc. Il semble que c'est M. G. de Mortillet qui a, le premier, donné à ces os leur véritable état civil en les identifiant à des charnières de coffres quelconques.

On prétend, mais sans qu'il nous ait été possible de trouver un fait précis, qu'à Pompéi, grâce au système de remplissage par du plâtre des cavités rencontrées dans les fouilles, on aurait trouvé des charnières en place, fait qui, s'il est exact, trancherait absolument la question (1).

M. l'abbé Baudry aurait trouvé, en Vendée, je crois (rens. M. Bauduin) un coffret ayant encore un *charnon* en place. M. le D<sup>r</sup> M. Bauduin, qui a trouvé de nombreux spécimens de ces os tournés, dans les puits funéraires de la Vendée, en fait aussi des charnières de coffrets.

Nous n'avons rien trouvé dans les dictionnaires de Rich, de Daremberg et Saglio, dans le Grand Larousse, la Grande Encyclopédie, les Dictionnaires latin-français et français-latin, etc., etc... Ils donnent au mot *cardo* la valeur de nos mots *pivot*, *crapaudine*, *gond*, etc.

Rich prétend que les romains ont dû avoir un mot spécial pour désigner une charnière, qui, dit-il, ne peut être appelée *cardo*, mais bien *ginglimus*, charnière.

Lebaigue donne le terme *Verticula* pour articulation, charnière.

C'est tout ; pas de figure, pas d'analyse concernant nos charnières.

(1) Ayant voulu avoir confirmation de ce fait par le conservateur d'un grand musée italien, il nous a été impossible d'obtenir une réponse, même en envoyant un timbre italien pour cela.

MODE D'EMPLOI PROBABLE

Étant donné que les charnières en os, toujours semblables, se trouvent dans tous les fonds gallo-romains un peu importants, dans toutes les contrées fréquentées par les Romains, on peut affirmer qu'elles étaient d'un usage courant.

L'absence d'ornementation autre que quelques filets en creux obtenus au tournage indique que ces os cylindriques étaient noyés dans d'autres corps, et que leurs fonctions rendaient tous décors ou ornementation inutiles et même gênants.

Si nous supposons nos cylindres noyés à moitié bois (fig. 5) dans l'angle d'un coffre (comme les gonds d'une fenêtre), le couvercle pourra être ouvert à angle droit (fig. 6). Il en sera de même pour un vantail quelconque, une fenêtre, etc.

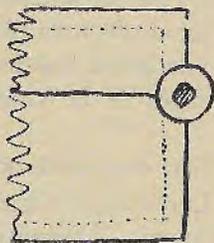


FIGURE 5

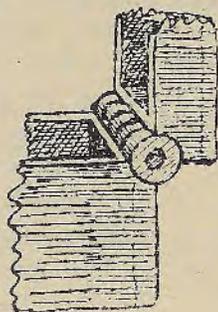


FIGURE 6

Comment fixait-on les *charnons en os* (fig. 5-6) composant une charnière complète ? L'examen des échantillons en notre possession peut nous l'apprendre.

Chaque charnon porte un ou plusieurs trous transversaux. Ces trous ne contiennent jamais de tiges de fer ou de bronze ou des traces de ces métaux (1), la cavité médullaire non plus. Or, plus de la moitié des trous transversaux observés sont

(1) Dans un seul cas, sur près d'un millier, nous avons trouvé du fer oxydé dans le trou transversal.

circonscrits, à leur orifice externe, par un nombre variable de crans (*fig. 7*). Si nous supposons une cheville de bois enfoncée de force dans le trou, cette cheville aura une tête conique, résultant de son façonnage (*fig. 8*). On cylindrera cette cheville en enlevant le bois en excès au couteau par des coupures verticales ; la lame du couteau arrivera brusquement sur l'os et y marquera son empreinte.



FIGURE 7

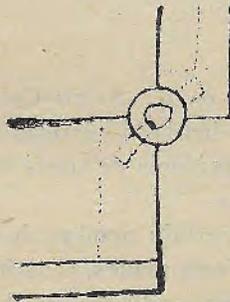


FIGURE 9

Voilà nos charnons avec des chevilles de bois, solidement fixées ; si nous pratiquons, dans le couvercle et dans le coffre, des trous pour recevoir ces chevilles et les y coller (*fig. 9*), le couvercle, en s'ouvrant, entraînera avec lui tous les charnons pairs y adhérent, les impairs étant fixés au coffre.

Le seul fait que l'emboîtement des charnons est fait à mi-bois suffit pour que le mouvement soit très doux et normal, sans qu'il y ait une *goupille* longitudinale passant dans les creux médullaires d'un bout à l'autre de la charnière.

Mais, autre problème, l'irrégularité des trous médullaires, l'absence de traces de frottement rotatif ou giratoire sur leurs parois, indiquent bien qu'on n'y introduit aucune tige métallique. On aurait pu, pourtant, y loger une baguette de bois, même une lanière de gros cuir, ceci à condition que les chevilles, fixées dans les transversaux, aient été arrasées et ne débordent pas à l'intérieur. Il est certain que la présence d'un gros cordon de cuir suivra à merveille les sinuosités du creux de la charnière et que le couvercle pourra rester ouvert à l'an-

gle droit, sans que ses charnons se déboîtent de ceux du coffret.

Il est certain, aussi, que les traces d'usage laissées à l'intérieur des charnons par une goupille en cuir seront difficilement appréciables ; une tige de bois pourrait en laisser, mais aurait manqué de souplesse.

A plus forte raison, une goupille de fer ou de cuivre aurait laissé des traces de frottement et d'oxydation.

#### CONCLUSIONS

Les os de Sainte-Colombe-lès-Vienne sont certainement des déchets d'un artisan gallo-romain, fabricant de cylindres en os perforés de trous transversaux recoupant la cavité médullaire.

Un certain nombre de ces cylindres, réunis et accolés par leurs faces planes, constituent une charnière.

Chaque cylindre ou charnon composant une charnière paraît avoir reçu une cheville ligneuse dans chaque trou transversal. C'est par ces chevilles que l'on a pu fixer chaque charnon au couvercle ou au coffre.

On peut songer au goupillage d'une charnière ainsi composée avec une baguette de bois et mieux encore avec une lanière de cuir.

Toutes ces déductions sont tirées de l'examen des traces qu'ont laissées sur les os examinés les procédés techniques de fabrication.

Nous pensons être dans le vrai, dans cette longue analyse; néanmoins, nous accepterions avec plaisir les solutions meilleures qui nous seraient proposées.

MULLER,

*Bibliothécaire de l'École de Médecine de Grenoble,*

VASSY,

*Conservateur des Musées de Vienne.*



# ETAT DES TRAVAUX

DE LA

## Restauration de Saint-Maurice



C'est un fait dont la constatation est des plus agréables : la restauration de St-Maurice est entrée dans l'ère des réalisations. Les efforts si multipliés de la Société des Amis de Vienne et qui parfois avaient paru infructueux ont enfin donné quelques résultats. Fort opportunément, au moment même où nous avions le droit de demeurer sceptiques sur l'exécution des promesses tant de fois faites et des devis tant de fois.... refaits, M. Jules Formigé, architecte en chef des Monuments historiques, a été chargé de la conservation des monuments antiques de notre ville. Il s'est attaché à son travail avec une promptitude et une affectueuse ardeur qui nous ont permis les plus réjouissants espoirs et nous donnent des réalisations immédiates.

Sur ses obligeantes indications, nous pouvons faire connaître que les travaux engagés pour l'instant comprennent la restauration générale des vitraux de toutes les baies. Ce devis est en cours d'exécution et proche d'être terminé ; il atteint 32.174 fr. 12. Il n'est pas de ceux qui donneront un nouvel éclat à notre Primatiale. Mais il fera cesser les courants d'air continus qui s'établissaient à tous les étages, et fera disparaître les menaces que les verres descellés suspendaient sur la tête des fidèles.

D'autres travaux sont projetés et les devis sont approuvés. Pour leur exécution, il faut que les intéressés : Ville, Département, Etat, Société des Amis de Vienne, Clergé et Fidèles

apportent chacun leur participation financière. Alors, seulement, l'exécution pourra commencer.

Ces travaux sont au nombre de trois :

1) Réfection des appuis des baies hautes des cinq premières travées à partir de la façade, et du fenestrage de la baie basse de la première travée du bas-côté nord. Le devis, dont l'exécution est prévue pour 1920, atteint 20.829 fr. 73.

2) Remise en état des sacristies. Le devis est de 8.274 fr. 30, prévu en exécution pour 1920, aussi. Ces travaux amélioreraient l'intérieur des sacristies qui aux divers étages et en la quasi totalité des pièces, sont, sauf celles que M. le Curé de St-Maurice a pu faire parfaitement réparer, dans un état attristant de dégradations. Ils auraient aussi ce très souhaitable résultat d'enlever au bâtiment des sacristies l'aspect sordide et lépreux qui déshonore l'église au chevet, côté sud-est.

3) Restauration des cinq tapisseries aux Gobelins.

D'autres travaux encore sont envisagés qui modifieraient l'aspect des façades et donneraient, à l'intérieur même de l'église, une physionomie des plus heureuses. La Société des Amis de Vienne continue ses négociations avec M. Formigé ; le but commun poursuivi et l'amicale entente si cordialement maintenue nous assurent du succès de l'entreprise.



# Chronique Viennoise



— L'année 1917 s'est ouverte par une période de froids extrêmement rigoureux que rendaient plus durs encore à supporter les restrictions apportées à la vente des charbons. Le thermomètre est tombé à Vienne jusqu'à 22 degrés au-dessous de zéro. Combien la pensée se reportait tristement vers nos soldats, qui à peine abrités devaient subir dans les tranchées une température aussi inclemente.

— Par décret de Monsieur le Président de la République notre compatriote M. Martinon, juge membre de la Société des Amis de Vienne, a été nommé Président du Tribunal. Depuis plusieurs mois à raison de la maladie et la mort de MM. Mauriac et Arnaud, présidents successifs, il en exerçait déjà les fonctions.

A l'exception d'un séjour qu'il dut faire comme juge au Tribunal de S-Jean-de-Maurienne, la carrière judiciaire tout entière de M. Martinon s'est passée à Vienne, où sa grande bienveillance, sa haute impartialité, et le soin qu'il apporte à l'étude des affaires lui ont gagné toutes les sympathies.

— M. Alfred Poizat a été honoré par l'Académie Française du prix Toirac de 4.000 fr. pour sa belle tragédie « Electre ».

— Le Conseil Municipal a donné le nom de Cours Président Wilson au Cours Romestang.

Tout en applaudissant au geste ne peut-on pas regretter que notre vieux cours y perde son nom. Cette dénomination intriguait bien des visiteurs qui se demandaient quelle illustration locale la plus belle voie de la ville avait voulu honorer. Bien des Viennois auraient été embarrassés pour leur fournir une explication. En réalité la décision dont il s'agit fait disparaître une vieille dénomination locale.

Chorier qui en a voulu rechercher l'origine explique que le terrain où le Cours a été tracé, était du temps des Romains l'emplacement d'une naumachie, et ceci aurait fait donner le nom de Romanum stagnum, d'où le nom de Romestang est venu par corruption.

Au temps de Chorier l'emplacement du cours était en partie vide, en partie abandonnée aux divertissements publics, une autre partie était occupée par une vigne.

Charvet prétendait faire dériver le nom d'un Sieur Guigue Romestang qui le 5 juin 1123 céda à l'archevêché de Vienne les droits qu'il avait sur une maison et un jardin dans le quartier de Fuissin.

— M. Bourgeon, ancien Procureur de la République à Vienne, procureur général à la Cour de Poitiers est nommé Conseiller à la Cour de Cassation. Il y va rejoindre Monsieur Sachet, ancien Président du Tribunal de Vienne, membre de la Société des Amis de Vienne.

— M. Bonnier, Président de la Chambre de Commerce de Vienne, administrateur de la Société des Amis de Vienne a été nommé Président du Comité interministériel de la laine.

— Au salon des beaux arts de Lyon de 1918 Monsieur Martinon Président du Tribunal dont l'exposition avait été très remarquée obtient une 3<sup>e</sup> médaille.

— Dans la soirée du 15 octobre 1918, une violente explosion a lieu à la poudrerie de Vénissieux, causant des dégâts énormes dans tous les environs. Les effets de la commotion sont ressentis à Vienne, où un certain nombre de vitres ont été brisées, notamment à la cathédrale de Saint-Maurice et à l'église de Sainte-Colombe-lès-Vienne.

Quelque temps auparavant le fracas de l'explosion qui avait eu lieu à Moulins, c'est-à-dire à 200 kilomètres environ avait été très nettement entendu.

— Dans la nuit du 25 décembre 1918, une violente crue du Rhône s'est produite ; le fleuve a envahi quelques rues, notamment dans le bas quartier de Vimaine où des habitants qui s'étaient rendus aux offices ont eu quelque peine à regagner leurs demeures.

— Le sculpteur Claude Grange, second grand prix de Rome, capitaine au 5<sup>e</sup> régiment colonial, cité à l'ordre du jour de l'armée pour sa magnifique conduite devant l'ennemi est décoré de la Légion d'honneur.

— A la suite de la représentation avec un éclatant succès au Théâtre Français de sa nouvelle pièce « le Sourire du Faune », M.

André Rivoire membre de la Société des Amis de Vienne a été nommé officier de la Légion d'honneur.

— Le 23 février 1919 a eu lieu au Foyer du Soldat une conférence de M. Lefèvre Pontalis, organisée par la Société des Amis de Vienne.

Brillant succès pour l'éminent conférencier qui a vivement intéressé son auditoire en étudiant l'histoire et les splendeurs des Vieux Châteaux de France.

— Le 99<sup>e</sup> régiment de ligne dont un bataillon tient garnison à Vienne et le 299<sup>e</sup> régiment de réserve qui en forme le complément ont été l'un et l'autre honorés de la fourragère pour leur conduite pendant la Grande Guerre. A leur retour de campagne, ils ont été reçus solennellement à Vienne par la population ainsi que le 13<sup>e</sup> Régiment de Chasseurs à Cheval.

— Un comité comprenant toutes les notabilités de la ville a été constitué pour élever un monument à la gloire des enfants de Vienne et de l'arrondissement qui ont pris part à la guerre, et à la mémoire de ceux trop nombreux qui y ont succombé. Puissent les efforts de tous ceux qui se sont mis à la tête de cette œuvre, être couronnés de succès, et réussir à doter notre ville d'un monument digne des mémoires qu'ils ont voulu honorer. Le succès qu'ont obtenu les premières souscriptions permet d'espérer qu'ils y parviendront pleinement.

— Par arrêté ministériel Monsieur Bergier, chef du Bureau d'Hygiène à la Mairie de Vienne, officier d'Académie, a été nommé Bibliothécaire de la Ville de Vienne.

— Par une autre décision Monsieur Vassy a été désigné conservateur des Musées Archéologiques. La Société des Amis de Vienne qui compte M. Vassy parmi ses membres, et qui lui est redevable de plusieurs notices publiées dans les précédents et le présent Bulletin ne peut que se réjouir de cette nomination. La science et le goût avec lesquels M. Vassy a su organiser des collections particulières déjà très riches, sont le gage du zèle qu'il apportera certainement à la mise en valeur et au développement des musées de la ville.

— Au cours de l'année 1919 Monsieur le Professeur Hubert Morand, ancien élève de l'École normale supérieure, membre de la

Société des Amis de Vienne, a publié au Journal des Débats des « Au Jour le Jour » qui ont été très remarquables.

— Aux élections municipales et cantonales qui ont eu lieu au mois de novembre 1919, plusieurs membres de la société ont été élus ou réélus: M. Bresse, comme conseiller général du canton sud de Vienne, MM. Brousse, Chapuis, avocat, Domenach, Mayoud, Pajot, Pivard et Trabet, comme conseillers municipaux, M. Plissonnier a été réélu député de l'Isère.

P. D.



# BIBLIOGRAPHIE

—m—

HERON DE VILLEFOSSÉ. — 5 brochures in-8. Extrait du bulletin archéologique 1917. Paris Imp. nationale.

*Rapport complémentaire sur les fouilles de Castel-Roussillon (P. O.)*

L'auteur donne la nomenclature des principaux objets trouvés dans les fouilles entreprises, dans l'enceinte Romaine des Ruscino par M. F. P. Thiers de 1909 à 1913. Il cite entre autre la plaque centrale d'un bouclier et un débris de cuirasse en bronze doré, un ornement en os sculpté décoré d'une tête de Ménade, une intaille, sur améthyste et de nombreux objets en fer bronze et os.

Il indique d'après les échantillons de céramique les civilisations qui se sont succédées à Ruscino pendant plusieurs siècles, d'abord les vases Grecs, puis les vases italiotes, les vases ibériques et les vases d'Arezzo.

Il donne la liste de 71 marques sur vases lampes amphores et briques, soit en estampille, soit en graffite, beaucoup de ces marques ont été également trouvées à Vienne et Ste-Colombe.

Il rappelle que si dans toute la Province on a retrouvé des fragments arétins, c'est Vienne qui jusqu'à présent en a fourni la plus grande quantité, si l'on s'en rapporte aux renseignements fournis par le Corpus latin.

*Le Transport du vin dans des Outres à propos d'un vase d'Arezzo*

L'auteur indique d'après les sculptures des sacrophages et les peintures de Pompeï qu'à l'époque Romaine le vin était transporté dans des outres en peau de bœufs mises sur des chariots servant spécialement à cet usage et en peau de boucs ou de chèvres pour les outres transportées à dos d'hommes ou déposées sur des bêtes de somme. Il insiste sur la fermeture du col par une corde, détail très visible sur les fragments du vase d'Arezzo.

*Bassin chrétien de bronze trouvé à Kherbet-Zembia (Algérie)*

L'auteur consulté au sujet d'un vase découvert dans un champ

contigu aux ruines de Lemellef, où d'après une inscriptions précédemment mise au jour, émet des doutes sur la destination qui avait été attribuée à ce vase, par les premières personnes qui avaient pu l'examiner.

Il ne peut d'après lui, comme on l'avait cru tout d'abord, s'agir d'un bénitier, l'aspect et la forme de l'objet répugnent à une semblable destination, et il n'offre aucune ressemblance avec d'autres objets antiques antérieurement découverts qui avaient pu être considérés comme destinés à recevoir et à conserver l'eau bénite.

*Un graffite Gaulois trouvé à Chayssieu (Loire)*

Ce graffite inédit appartient à un fond d'assiette en terre rouge lustrée tracé à la pointe après la cuisson, il est en caractères grecs, il est incomplet par suite de la cassure. On lit Hycoy et le vestige de la 6<sup>e</sup> lettre peut appartenir à un X. L'auteur classe la poterie de Chayssieu dans la même série que celles du mont Beuvray et celles de Pommiers, c'est-à-dire antérieur à la fondation d'Augustodunum par les Romains.

*Le Sphinx de Cherchel*

Dans cette étude l'auteur donne des détails très intéressants sur un fragment de marbre blanc trouvé dans les fouilles de Cherchel et représentant la tête et l'avant corps d'un sphinx femelle ailée portant une coiffure en forme de corbeille. Il fait rentrer ce relief dans la série des œuvres de style archaïsant du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère.

H. DE TERREBASSE. — Notre collègue a publié sur le Dauphiné dans le Bulletin d'archéologie de la Drôme : une note sur le R. P. Costadeau (200<sup>e</sup> livraison : 1917). La Boutique de Polichon de Marc de Nantes (204<sup>e</sup> livraison : 1919). Il surveille l'impression de la XII<sup>e</sup> série de la Bibliographie lyonnaise de M. Baudrier, son beau-frère décédé.

Nos Sociétaires faciliteraient la tâche des rédacteurs de ce bulletin et permettraient de donner à celui-ci un attrait de plus, s'ils avaient l'obligeance d'envoyer leurs publications au Président de la Société. Un compte-rendu en sera toujours donné.



# Nécrologie



Courant mars 1917 mort à Paris de M. Louis Grand, architecte, membre de la Société des Amis de Vienne. Quoique éloigné depuis de nombreuses années de sa ville natale, il n'avait pas cessé de témoigner le plus grand intérêt pour sa prospérité, et dès le premier jour il avait tenu à s'associer à l'œuvre de la Société des Amis de Vienne.

Au mois de mars 1917, est décédé M. Heilmann, ingénieur directeur de la Société régionale d'électricité. Lieutenant au 5<sup>e</sup> régiment d'artillerie lourde, il était parti dès le premier jour de la mobilisation et avait contracté au front une terrible maladie dont il ne put se rétablir. M. Heilmann était un des plus ardents champions de la ligne antialcoolique.

Au mois de mai 1917, mort à la Roche-sur-Yon de Madame Tardif, Son mari, Préfet de la Vendée, membre de la Société des Amis de Vienne avait exercé à Vienne pendant plusieurs années les fonctions de sous-Préfet et avait su y acquérir toutes les sympathies.

Au mois de Juin 1917 mort au champ d'honneur de M. Jules Cléchet, maréchal des logis au 17<sup>e</sup> Régiment de dragons. Fils de M. Cléchet, Président de la Chambre Syndicale des entrepreneurs de Vienne.

Au commencement du mois de juillet 1917 est mort subitement à Pont-de-Roide, Monsieur le Commandant Elie Vallet, chevalier de la Légion d'honneur, du train des équipages militaires, membre de la Société. Il était juge au Tribunal de Commerce de Vienne. Quoique âgé de 60 ans, il combattait au front depuis le début de la guerre. Son fils, l'Officier aviateur, Aimé Vallet et son gendre le lieutenant Comte, ont été à plusieurs reprises l'objet de citations à l'ordre du jour.

13 Juin 1918, mort de M. César Chaix, propriétaire de l'Hôtel du Nord, membre de la Société des amis de Vienne. D'une urbanité charmante, M. Chaix mettait tous ses efforts à réaliser

dans son Hôtel tous les progrès de l'hygiène et du confort moderne. A de nombreuses reprises, il a mis ses salons à la disposition des Amis de Vienne pour les réunions annuelles.

15 Août 1918, mort de M. Léon Bardin, fabricant de draps, conseiller Prud'homme, membre de la Société des Amis de Vienne. A peine âgé de 40 ans, le défunt avait acquis rapidement une situation importante dans l'Industrie Viennoise.

25 août 1918, mort à la Tour-du-Pin de Madame Dubost, mère de M. Henri Français, souscripteur perpétuel à la Société des Amis de Vienne. Fille de M. le Docteur Henri Couturier, ancien député de l'arrondissement de Vienne, puis sénateur de l'Isère, veuve de Monsieur le Docteur Français, médecin des Hôpitaux de Lyon, elle avait épousé en secondes noces, Monsieur Antonin Dubost, Président du Sénat, et du Conseil général de l'Isère.

19 Octobre 1918, mort de Mlle Elisabeth Couturier, infirmière volontaire à l'Hôpital de la Soie, à Lyon. Dès le début de la guerre, Mlle Couturier avait consacré tout son temps au secours des blessés ; quoique souffrante elle avait tenu à demeurer à son poste, et c'est victime de son dévouement qu'elle a succombé. Elle était la fille de Monsieur le Docteur François Couturier professeur-adjoint à la faculté des sciences de Lyon, membre de la société.

30 Décembre 1918 mort de M. Félix Lombard bâtonnier de l'ordre des Avocats, administrateur de la société des Amis de Vienne. Avocat éloquent, il avait acquis au bureau une situation hors de pair. Successivement conseiller municipal, conseiller général, puis député, il avait représenté l'arrondissement de Vienne pendant plusieurs législatures. D'une charité comme d'un dévouement inépuisables, nul ne faisait en vain appel à lui. Il aimait passionnément tout ce qui touchait à sa ville natale et son zèle et son dévouement étaient d'avance acquis à l'œuvre des Amis de Vienne dont il était l'un des membres de la première heure. Bibliophile aussi érudit qu'avisé il avait le culte des livres et possédait une précieuse bibliothèque extrêmement riche en ouvrages artistiques et curieux.



---

## M. JULES BOUVIER



Ce Bulletin était à l'impression quand la mort nous a enlevé notre Président.

Notre Société a voulu que soit dite devant son cercueil la reconnaissance qu'elle lui gardera.

Malgré tout ce qu'il y a d'inutile dans les louanges humaines, il a paru nécessaire que le dévouement et le labeur de cette vie fussent affirmés et donnés en exemple : examiner l'existence de notre concitoyen en présence de son corps mortel et y trouver une règle de conduite, était le meilleur hommage que nous puissions apporter à notre Président très cher.

M. Maurice Faure, avocat, l'un des Vice-Présidents, avait été chargé de prendre la parole au nom de notre Société. Il l'a fait en ces termes :

La Société des Amis de Vienne a tenu à saluer son Président avec la gratitude qui lui est due, avant que sa dépouille mortelle ne disparaisse dans la terre vicnoise.

La tristesse et le regret sont lourds devant cette mort venue trop tôt et à la pensée des travaux dont elle ne permet pas de recueillir tous les fruits.

La reconnaissance est cependant plus forte encore.

Pendant près de 6 ans, M. Jules Bouvier a présidé aux destinées de notre Société et pendant une durée égale il en avait été le secrétaire.

---

Il n'avait pas attendu d'être de notre Conseil d'Administration pour manifester avec éclat l'affection qu'il professait pour la Ville. Toute sa vie était pour elle. Ses recherches, comme ses voyages par les études comparées qu'ils permettaient, étaient pour lui des occasions de mieux connaître son pays.

Mais ce n'est pas à entendre le détail de son œuvre que la Société des Amis de Vienne veut ce matin occuper votre attention.

Toute mort est vaine qui ne nous instruit pas.

Venons donc, devant notre Président, prendre une leçon.

S'il aima sa ville, ce fut, par tradition sans doute, mais surtout avec le continuuel souci de trouver de nouvelles raisons de l'aimer. Il voulait la mieux connaître, et ne se borna pas à répéter les éloges qu'il en avait entendu faire ; il les modifia, les « ajusta » à la vérité qu'il découvrit. Son sentiment sur sa ville fut très ferme : — Vienne trop méconnue, trop méconnue de ses enfants d'abord, trop délaissée par eux, délaissée pour des voisines qui ont plus d'éclat qu'elle, mais qui ne sont pas la Cité où vivent et meurent les nôtres depuis si longtemps, — Vienne mérite d'être aimée et, si elle a des défauts, elle mérite que nous les fassions disparaître, elle mérite d'être soignée par nous, elle nous récompensera, quelque jour, par le visage rajeuni qui doit être le sien, des efforts tenaces, méritoires, obscurs qui seront les nôtres. Voilà ce que pensa notre cher Président. Il a réussi dans sa tâche.

Mesurons le bénéfice qui peut résulter pour notre ville de l'apparition du grand ouvrage d'un de nos Sociétaires sur St-Maurice, — et disons-nous que M. Bouvier en a été le promoteur et que, sans son amitié, M. Bégule, dont le mérite n'en est pas diminué, n'eût pas entrepris son travail. Disons-nous que tout ce que l'avenir réalisera des promesses actuelles de restaurations, M. Bouvier l'aura préparé. Il l'a préparé quand, en 1906, il nous fit faire, sous le patronage de l'Association des Anciens Elèves de l'École Robin, sa « *Visite archéologique à la Cathédrale St-Maurice* ». Alors,

furent révélés au public viennois la beauté assez ignorée, et l'attrait si spécial de notre glorieuse église. Avec quels soins, je le sais, il en examina tous les détails, apprenant à l'aimer chaque jour pour des motifs qui satisfaisaient sa raison. Le premier il donna de ses sculptures une explication précise et exacte ; il a dans un sens très réel découvert notre Primatiale.

Ce fut ce travail qui lui ouvrit l'entrée de notre Conseil d'Administration. Il y avait mis sa perspicacité, son goût de l'étude, son élégance sobre, et aussi parfois, cette émotion si sincère, à laquelle il était le premier à se laisser prendre et qui devenait dès lors tellement communicative.

Il ne s'arrêta pas là, et nous n'aurions qu'à nous souvenir de ces dernières années pour retrouver les initiatives qui furent les siennes et les efforts que consacra le succès.

Prenons modèle sur lui, travaillons, avec modestie sans doute, mais avec une énergique continuité, à parfaire l'œuvre qu'il a mise en train. La bonne besogne ne manquera pas, et c'est pourquoi la tristesse est profonde de voir partir, si longtemps avant l'heure, l'ardent ouvrier viennois.

Il avait un trait de caractère, très viennois, que seuls sa famille, et ses amis, mais rarement, ont pu connaître.

Nous qui l'aimions, nous y trouverons, par le rappel de ses croyances chrétiennes, une certitude des joies sans mélange importun qui seront désormais les siennes, et le seul et puissant adoucissement que notre sympathie ait à offrir à ceux qu'il laisse dans le deuil.

Jusque dans sa dévotion religieuse il mettait l'amour viennois.

Lorsque, au courant d'un mois d'octobre déjà ancien, il lui apparut nécessaire d'aller chercher, dans la tiédeur de Provence, l'amélioration d'une santé qui faiblissait, il nous convoqua chez lui au matin de son départ.

Il nous laissa quelques instructions, puis il se mit à genoux, dans le salon, entre le tableau de son ami Pilliard, et

le petit Prince Impérial donné par Carpeaux. Il pria, et voulut que nous le fissions avec lui.

Il était très ému, et nous, plus encore que lui, tous agenouillés autour de lui.

Après les prières que sait dire tout chrétien, il ajouta celles que, seul, un viennois peut prononcer ; il appela à son aide, du lointain des âges, les gloires locales et universelles, anciennes et immortelles de notre ville :

Ste-Blandine, dit-il,

Ste-Clotilde,

St-Mamert,

St-Avit,

St-Maurice.

Nous répondions.

Il avait, paraît-il, depuis toujours, l'habitude quotidienne de ces invocations.

Le rappel de ce souvenir particulier est aujourd'hui émouvant pour tous et consolant.

À la porte de lumière que franchit notre Président, il est reçu par ceux qu'il invoquait :

Ste-Blandine l'esclave,

Ste-Clotilde la reine,

St-Mamert l'évêque,

Le poète St-Avit et St-Maurice le légionnaire, font accueil à leur compatriote et conduisent devant la Majesté de Dieu le bon viennois qui eut confiance en eux.



# Société des Amis de Vienne

---

## COMITE DE PATRONAGE

MM.

JOUFFRAY, sénateur de l'Isère.  
BRUNIER, député de Vienne.  
PLISSONNIER, député de Vienne.  
le Sous-Préfet de Vienne.  
le Maire de Vienne.  
l'Inspecteur primaire de Vienne.  
le Principal du Collège de Vienne.  
le Président de la Chambre de Commerce de Vienne.

---

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM.

RONJAT (Jules), président du Comité de protection des sites et monuments historiques, *président honoraire*.  
BOUVIER (Jules), directeur d'assurances, membre correspondant de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, *président*.  
FAURE (Maurice) avocat, *vice-président* chargé du Secrétariat général.  
ALLEMAND (Firmin), architecte ordinaire des Monuments historiques, membre de la Commission des Musées et de la Bibliothèque, *vice-président*.  
BRESSE, avoué, conseiller général, ancien maire de Vienne, membre de la Commission des Musées et de la Bibliothèque, *vice-président*.  
FRÉCON, docteur en médecine, *vice-président*

MM.

- BROUSSE (Laurent), ingénieur, *vice-président*.  
FRÉCON (Pierre), notaire, *trésorier*.  
TÈSE DU BAILLER, notaire, *secrétaire*.  
GIRARD, notaire, *secrétaire*.  
BONNIER, président de la Chambre de Commerce, conseiller du commerce extérieur de la France.  
DURËT, avoué honoraire, membre de la Commission des Musées et de la Bibliothèque.  
VACANAY (François), fabricant de draps.  
JACQUET (Claude), manufacturier.  
SILVESTRE (Antoine), fabricant de draps.

*Président honoraire et Administrateur honoraire*

- M. ANGÉNIOL, ancien président du Comice agricole de Vienne-Rousillon, avoué à Gap (Hautes-Alpes).

**Noms et Adresses des Membres de la Société**

*Membre d'honneur :*

- M. Lucien Bégule, rue Sala, 3, Lyon.

*Membres donateurs et membres ordinaires :*

- La Ville de Vienne.  
La Compagnie des Avoués.  
L'Ordre des Avocats.  
La Chambre de Commerce.  
La Chambre des Notaires.  
Alet, professeur au Collège, rue Tremeau, 7, Vienne.  
Allemand (F.), architecte, Vienne.  
Anciens Etablissements Pascal-Vallinot et Bonnier et Fils réunis, Estressin.  
Andrez-Brajon (Charles), vice-président de la Chambre de Commerce d'Épinal.  
Angéniol (Mme), rue du Musée, 8, Vienne.  
Angéniol, avoué à Gap (Hautes-Alpes).  
Aubry (Auguste), architecte, Vienne.  
Aynard (Paul), 31, boulevard du Nord, Lyon.  
Babut, professeur de dessin au Collège, Vienne.  
Barbier, docteur en médecine, rue Tremeau, 7, Vienne.  
Barnier (Mme), cours Romestang, 9, Vienne.

- Bardin (Mme Léon), quai Rioulet, Vienne.  
Banque de France (le Directeur de la), Vienne.  
Banque Nationale de Crédit (le Directeur de la), Vienne.  
Benoist, directeur de la Société Générale, Chambéry.  
Bergier (A.) Conservateur-bibliothécaire de la Ville, rue Ponsard,  
12, Vienne.  
Berne (H.), avoué à Vienne.  
Bernic (Victor), petit-fils de Victor Faugier, ancien maire de Vienne,  
La Forestière, par Givors (Rhône).  
Besson, fabricant de daps, rue Victor-Faugier, Vienne.  
Bigot (Joseph), directeur de l'usine Pascal-Valluit et C<sup>ie</sup>, Vienne.  
Blanc (Mme), rue Martin, 1, Lyon.  
Blanc, libraire, rue de Bourgogne, 49, Vienne.  
Blanchard, libraire, cours Romestang, 6, Vienne.  
Bluntschli (Mme), à Sainte-Colombe (Rhône).  
Bounet-Cluzel, ferblantier, rue des Orfèvres, Vienne.  
Boyron (Mme Philippe), 3, place St-Maurice, Vienne.  
Boyron (Georges), filateur, rue Charles Reynaud, Vienne.  
Bonneton (Louis), fabricant de draps, rue Jacquart, 5, Vienne.  
Boumier (F.) Président de la Chambre de Commerce, Vienne. (P) (1)  
Boumier (Abel), villa Montrozier, Vienne. (P)  
Bontron, principal du Collège, Vienne.  
Boudier (Sébastien), industriel, route d'Avignon, Vienne.  
Boudier (Joannès), négociant, rue de Presbourg, 15, Paris.  
Bourgade, huissier, place de l'Hôtel-de-Ville, Vienne.  
Bouvard et Groléas, filateurs, Pont-Evêque (Isère).  
Bouvier (François), industriel, rue Rochebrun, Vienne.  
Bouvier (Henri), professeur à l'École Saint-Maurice, Vienne.  
Bouvier (Jules), directeur d'assurances, Vienne.  
Brandon, pharmacien, place de Miremont, Vienne.  
Brenier (Joseph), fabricant de draps, route d'Avignon.  
Bresse, avoué, Vienne.  
Bresse (Paul), montée de Saint-Marcel, Vienne.  
Brousse (Laurent), ingénieur, à Coupe-Jarret, Vienne. (P).  
Bruchon, Hôtel César, Vienne.  
Brunet, curé-archiprêtre de Saint-Maurice, Vienne.  
Sa Grandeur Mgr Caillof, évêque de Grenoble. (P)  
Cameleyre, directeur de l'Usine à Gaz, Vienne.  
César-Chaix (Mme), montée St-Marcel, Vienne.

(1) La lettre (P) indique les *membres perpétuels*, et la lettre (n) les *membres donateurs*, ayant racheté leur cotisation dans les termes de l'art. 3 des statuts.

MM.

- Chabrol (Fr.), ingénieur, La Vernarède (Gard).  
Chantelouve (Joseph), place de Mirémont, Vienne.  
Chapuis, avocat, boulevard de la République, Vienne.  
Chapuis, docteur en médecine, rue de l'Archevêché, Vienne.  
Charoussel (C.), directeur honoraire des Mines de la Péronnière,  
quai Riondet, 3, Vienne.  
Charvériat (Mme), rue Garnier, 20, Nice.  
Charvet et Ferré, filateurs, Pont-Evêque (Isère).  
Chazel (Mme), St-Symphorien-d'Ozon. (P)  
Chomienne (Albert), manufacturier, rue Victor-Hugo, 43.  
Chomienne (Charles), manufacturier, Estressin.  
Clair (Louis), avenue Beau-Séjour, Vienne.  
Claret (Henri), industriel, boulevard de la Côte, Villeurbanne (Rhône)  
Cléchet (Joseph), ferblantier, port des Jacobins, Vienne.  
Colas (Jean), manufacturier, place d'Aipôt, Vienne. (P)  
Combauden, place de Mirémont, Vienne.  
Côte, notaire à Ste-Colombe-lès-Vienne (Rhône).  
Côte, apprêteur, rue Joseph-Martin, Vienne.  
Cottaz, professeur à l'École Pratique, 14, quai Jean-Jaurès, Vienne.  
Coulct, rue des Clercs, Vienne.  
Couturier (François), professeur adjoint à l'Université, quai de  
l'Est, 14, Lyon.  
Couturier (Gaston), conseiller à la Cour d'Appel, quai de France,  
8, Grenoble.  
Couturier de Royas (Hubert), Meyrieu, par St-Jean-de-Bourney  
(Isère).  
Couturier de Royas (Paul), La Tronche, près Grenoble.  
Crédit Lyonnais (le Directeur du), Vienne.  
Dauriac et Cochar, filateurs, rue Vimaine, Vienne.  
Delavelle, comptable, rue Jacques de Molay, 3, Vienne.  
Didier (C), reporter photographe, St-Romain-en-Gal (Rhône).  
Diot, notaire, rue Ponsard, Vienne.  
Domenach, entrepreneur, quai Riondet, 3, Vienne.  
Drevet et Bassot, négociants en draperies, rue Jacquart, Vienne.  
Dumas (Jules), rue de Nazareth, 10, Lyon.  
Duret, avoué honoraire, rue Vimaine, Vienne (P)  
Duret (Henry), avoué, place St-Jean, 2, Lyon.  
Edwin-Stachelroth, banquier, Vienne.  
Faleoz (Louis), pharmacien, rue de l'Éperon, Vienne.  
Faure (Claude), archiviste du gouvernement général de l'Afrique  
occidentale française, Dakar (Sénégal).  
Faure, docteur en médecine, Vienne.

MM.

- Faure (Mme), 11, quai du Rhône, Vienne.  
Faure (Gabriel), 14, place Carnot, Lyon.  
Faure (D<sup>r</sup> Léon), villa Lucile, route de Grasse, Cannes (Alpes-Maritimes).  
Faure (Maurice), avocat, quai du Rhône, 11, Vienne. (P)  
Favard, notaire, St-Priest (Isère).  
Fayrot (Edouard), manufacturier, cour St-Pierre, Vienne.  
Figuier, docteur en médecine, rue Victor-Hugo, 47, Vienne.  
Flipo-Masurel (Pierre), boulevard Gambetta, 351, Tourcoing.  
Formigé (Jules), architecte en chef des Monuments historiques, 52, avenue de Tokio, Paris. (P)  
Français (Heuri), rue du Rocher, 55, Paris. (P)  
Frécon, docteur en médecine, place Miremont, Vienne. (P)  
Frécon (Mme Charles), rue Peyron, Vienne.  
Frécon (Pierre), notaire, rue Peyron, Vienne. (P)  
Frenay (Etienne), fabricant de draps, rue de Gère, 18, Vienne.  
Frenay (François), fabricant de draps, rue de Gère, 18, Vienne.  
Galland (Henri), ancien maire de Sainte-Colombe (Rhône).  
Galland (Albert), avocat à la Cour d'Appel, rue de Marignan, 14, Paris.  
Gambert (Emile), avenue de Saxe, 237, Lyon.  
Gandy (Mme), rue des Orfèvres, 7, Vienne.  
Garen (Georges), La Tressinière, Estressin.  
Garon (Louis), place de Miremont, 12, Vienne.  
Gaudin (Joseph), filateur, rue St-André-le-Haut, 12, Vienne.  
Gilbert (E.), Ste-Blandine, Vienne.  
Genin (A.), directeur d'assurances, rue Juiverie, Vienne.  
Girard, notaire, cour St-Pierre, Vienne. (P)  
Giraud (Charles), industriel, Saint-Hilaire-de-Brens (Isère).  
Giraud (Emilien), avocat à la Cour d'Appel, boulevard St-Michel, 89, Paris (7<sup>e</sup>).  
Gleyzolle (Jean), boulevard de la République, Vienne.  
Gonon, directeur d'assurances, quai Riondet, Vienne.  
Graud, rue d'Erlanger, 14, Paris.  
Grange (Claude) sculpteur, 108, rue Falguière, Paris.  
Greffé, industriel, Ste-Colombe-lès-Vienne.  
Grésillon, docteur en médecine, cours Romestang, Vienne.  
Gros, docteur en médecine, place St-Maurice, Vienne.  
Guéidan (Henri), Saint-Junien (Haute-Vienne).  
Guerrier (Joachim), représentant de commerce, cours Romestang, 20, Vienne.  
Guerrier (Lucien), ingénieur-électricien, cours Romestang, Vienne.

MM.

- Gueux (Jean), négociant, rue Victor-Hugo, Vienne.  
Guieu (Léon), restaurant de la Pyramide, Vienne.  
Guiffroy (Eugène), représentant, rue de Gère, 7, Vienne.  
Guillaud-Lavoûte, avoué, cours Romestang, Vienne.  
Guy (Henri), curé archiprêtre de la Côte-St-André (Isère).  
Honorat (Alphonse), architecte, Sainte-Colombe (Rhône).  
Hours, boulevard Beau-Séjour, Vienne.  
Isérable, fabricant de draps, 7, rue Lafayette, Vienne.  
Jacquet (Claude), manufacturier, quai Rondet, Vienne. (P)  
Jacquet (Joseph), manufacturier, rue Vimaîne, 51, Vienne.  
Jacquier (Gabriel), villa des Crozes, Estressin. (P)  
Jacquier, architecte, Vienne.  
Jaîl (O.), supérieur de l'Ecole Saint-Maurice, Vienne.  
Jaillet et Pivard, fabricant de draps, rue Vimaîne, Vienne.  
Joly-Debaune (Mme), place de Mirémont, Vienne.  
Jouffroy (Camille), sénateur, rue Dutot, 7, Paris.  
Jouffroy (Jules), Estressin, près Vienne.  
Julien (Emile), rue de la Tuilerie, Vienne.  
Lambert, curé de St-André-le-Haut, Vienne.  
Latreille, professeur à l'Université, place Morand, 6, Lyon.  
Léon (Paul), directeur des Beaux-Arts au Ministère de l'Instruction  
publique et des Beaux-Arts. (P)  
Léusse de Syon (baron de), boulevard de la République, Vienne.  
Leydier, industriel, usine Cartallier, Pont-Evêque.  
L'Huillier (Pierre), constructeur, rue d'Arpôt, Vienne.  
Lugaud (Dr A. J.), place de l'Hôtel-de-Ville, 10, Vienne.  
Maisonneuve, fabricant de draps, place St-Sévère, Vienne.  
Malcour (François), 32, rue d'Arpôt, Vienne.  
Martin (H.), imprimeur-éditeur, place du Palais, 12, Vienne.  
Martinon, président du Tribunal civil, Vienne.  
Masclé, sous-préfet de Vienne.  
S. E. le Cardinal Maurin, archevêque de Lyon et de Vienne, primat  
des Gaules, place de Fourvières, Lyon. (P)  
Mayoud, docteur en médecine, cours Romestang, Vienne.  
Merlin, filateur, rue Victor-Faugier, Vienne.  
Michalon (Paul), industriel, quai Rondet, villa Marcelle, Vienne.  
Montagnon (Cl.), propriétaire, boulevard Henri Fleury, 5, Vienne.  
Montagnon, agent-voyer principal, rue du Collège, 1, Vienne.  
Morand (Hubert), rédacteur au *Journal des Débats*, rue Vancau,  
52, Paris.  
Morel (Louis), fabricant de draps, rue de Gère, 9, Vienne.  
Morin (Roger), avenue de Saxe, 98, Lyon.

MM.

- Ollier, filateur, Maire de Pont-Evêque (Isère).  
Paget fils, bijoutier, rue Ponsard, Vienne.  
Pajot, avoué, boulevard de la République, Vienne.  
Pallez (Auguste), ingénieur des arts et manufactures, rue d'Arpôt,  
Vienne.  
Parpette (Eugène), château de St-Cyr-sur-Rhône.  
Pascal-Valluit (Mme), place d'Arpôt, Vienne.  
Pascal (Charles), huissier, place de l'Hôtel-de-Ville, Vienne.  
Pasteur (Léonce), Conservateur des Hypothèques, Vienne.  
Pellet (Henri), manufacturier, rue Lafayette, Vienne, (P).  
Péronnet, greffier du Tribunal de Commerce, Vienne.  
Perouse, avocat, St-Alban-du-Rhône et Lyon rue Ste-Hélène, 41.  
Perret (Edouard), mercier, cours Brillier, Vienne.  
Perret (Joannès), directeur d'assurances, cours Romestang, Vienne.  
Perret (Joseph), greffier de paix, place Saint-Maurice, Vienne.  
Perroux (Léon), négociant, place de la République, 44, Lyon.  
Pétréquin (Henri), greffier du Tribunal civil de Vienne.  
Pétréquin Jules, directeur d'assurances, rue Charles Reynaud,  
Vienne.  
Pinet, docteur en médecine, rue Lafayette, Vienne.  
Piolat et Colin, fabricants de draps, rue Jacquart, Vienne.  
Piot (Alue), château de Lignol, par Bayel (Aube), et rue de Rivoli,  
78, Paris.  
Plissonnier, député, rue Paul-Louis Courier, 11, Paris.  
Poipy, architecte, rue Donna, Vienne.  
Ponsard (François), avenue Niel, 96, Paris.  
Poussin, architecte, rue Victor Hugo, Vienne.  
Prérot (J.-B.), négociant, Vienne.  
Rambaud, avoué, rue Voltaire, Vienne.  
Raniét (Jean), fabricant de draps, rue Victor Faugier, Vienne.  
Ramet (Jules), fabricant de draps, rue Victor Faugier, Vienne.  
Remilly (Philippe), imprimeur-éditeur, montée de Coupe-Jarret,  
Vienne.  
Reygnier (Félix-François), rue Lafayette, Vienne.  
Reymond (Pierre), directeur d'assurances, quai du Rhône, 5,  
Vienne.  
Richard et Michalet, fabricants de draps, rue Jacquart, 10, Vienne (D).  
Richard-Bérenger, conseiller général de l'Isère, avenue Pierre  
1<sup>er</sup> de Serbie, 14, Paris.  
Rival, curé-archiprêtre de Saint-André-le-Bas, Vienne (P).  
Rivière (D<sup>r</sup>), chirurgien des Hôpitaux, boulevard de la République,  
14, Vienne.

MM.

- Rivoire (André), rue de Florence, 8, Paris.  
Rochas (Henri), rue Peyssonneau, Vienne.  
Rondet (Henri), avocat, rue de la Table-Ronde, Vienne. (p).  
Ronel (Joseph), avocat, cours Romestang, 20, Vienne.  
Ronjat (Jules), quai du Rhône, 11, Vienne.  
Rostaing (Henri), Montbreton sur Chanas (Isère).  
Rougelet, hôtel de la Poste, cours Romestang, Vienne.  
Rouillon, négociant en draps, 10, rue Cuvière, Vienne.  
Sachet, Conseiller à la Cour de Cassation, Paris.  
M<sup>me</sup> Seguin (Hippolyte), rue Serpaize, 141, Vienne.  
Seguin (Jean), représentant, quai du Rhône, Vienne (p).  
Seguin (Marius), fabricant de draps, quai Pajot, 20, Vienne.  
Seguin frères, fabricants de draps, rue Victor Faugier, Vienne.  
Selliez (Georges), manufacturier, rue de Gère, 3, Vienne, et rue  
Heilmann, 6, Roubaix (p).  
Sibut (Louis), industriel, rue Mermet, 1, Vienne.  
Silvestre (Ant.), La Réclusière, Estressin, près Vienne (p).  
Silvestre (Joannès), maison Galland, Sainte-Colombe (Rhône).  
Silvestre (Jos.), industriel, Charavel, près Vienne, (p).  
Simon et Balegno, fabricants de draps, rue Victor-Faugier, Vienne.  
Société Générale (le Directeur de la), Vienne.  
Terrebasse (H. de), au château de Terrebasse, par Roussillon (Isère),  
et à Lyon, rue du Plat, 3.  
Teste du Bailler, notaire, rue des Clercs, 2, Vienne (p).  
Tissandier et Perrochat, fabricants de draps, quai de Gère, 18,  
Vienne.  
Toulemonde, manufacturier, rue d'Inkermann, 33, Roubaix.  
Trabet, entrepreneur de peinture, Estressin près Vienne.  
Trainard (Félix), ingénieur-constructeur, rue Girard, Vienne.  
Tremeau (Mme Louis), quai du Rhône, 2, Vienne.  
Tremeau (Robert), manufacturier, quai du Rhône, 2, Vienne. (p)  
Tremeau (Paul), manufacturier, quai du Rhône, 2, Vienne  
Tripier, curé de St-Martin, Vienne (p).  
Vaganay frères, manufacturiers, rue St-Martin, Vienne.  
Vaganay (Auguste), fabricant de draps, rue Victor Hugo, Vienne.  
Vaganay (Barthélemy), fabricant de draps, quai du Rhône, 3,  
Vienne, (p).  
Vaganay (François) fabricant de draps, place des Capucins, 1,  
Vienne, (p).  
Valentin, (Paul), négociant, boulevard Magenta, 151, Paris.  
Vallet (Élie), quai Rondet, Vienne.

MM.

Vallin, manufacturier, place Saint-Maurice, Vienne.

Varnoud, fabricant de draps, rue Jacquart, 5, Vienne.

Vassy (Albert), Conservateur des Musées, Vienne.

Venard (Louis), professeur à l'École Saint-Maurice, Vienne.

Vibert-Truchon (Henri), manufacturier, rue Hector-Berlioz, Vienne.

Vivien, docteur en médecine, cours Romestang, Vienne.

Vivien (Louis), directeur du Comptoir National d'Escompte de Paris, Vienne.

Mme Wells, villa Clermont, avenue Garon, Ste-Colombe-les-Vienne.

Zajewski (Mme Joseph), Estressin.

---

### AVIS AUX SOCIÉTAIRES

Les membres de la Société trouveront au Bureau de renseignements, place du Palais, 12, les publications des Syndicats d'initiative français et étrangers contenant des indications utiles pour voyages, villégiatures, etc...

Les membres de la Société qui changent d'adresse sont priés de le faire connaître sans retard au Bureau pour assurer l'envoi des convocations et du *Bulletin*.

La Société offre gratuitement aux auteurs qui en font la demande cinquante exemplaires de leurs articles publiés dans le *Bulletin*, tirés à part avec couverture et pagination spéciale. Ceux qui en désirent un plus grand nombre sont priés d'adresser leur commande à l'imprimeur en retournant leur première épreuve.

Les membres de la Société sont très vivement priés d'envoyer, 12, place du Palais, à l'adresse du Président, les volumes ou articles qu'ils ont publiés, pour qu'un compte rendu puisse en être mis au *Bulletin*.





## TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
STATUTS de la <i>Société des Amis de Vienne</i> .....	5
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 23 Décembre 1918 .....	9
Rapport du Trésorier .....	9
Allocution du vice-président-secrétaire-général .....	11
Ernest BIZOT, président, fondateur de la <i>Société des Amis de Vienne</i> .....	17
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 4 Mai 1919 .....	21
Rapport du Trésorier .....	21
Allocution du vice-président, secrétaire-général .....	23
Joseph BERNARD, par M. Richard CANTINELLI .....	29
LES LEÇONS DE LA GUERRE ET L'UTILISATION DE L'HISTOIRE par M. C. G. ....	37
NOS CONFÉRENCES I. — <i>Les Vieux châteaux de France</i> .....	51
II. — <i>Quelques villes d'Alsace, Strasbourg et sa Cathédrale</i> .....	56
UN ATELIER GALLO-ROMAIN DE FABRICANT DE CHARNIÈRES EN OS (à Ste-Colombe-les-Vienne) par MM. MULLER et VASSY ....	57
ÉTAT DES TRAVAUX DE LA RESTAURATION DE SAINT-MAURICE ....	67
CHRONIQUE VIENNOISE par M. P. D. ....	69
BIBLIOGRAPHIE : Héron de Villefosse, <i>rapport complémentaire sur les fouilles de Castel-Roussillon ; le transport du vin dans des outres ; bassin chrétien de bronze ; un graffiti gaulois ; le sphinx de Cherchel ; H. de Terrebonne, divers</i> .....	72
NÉCROLOGIE : MM. Louis Grand, Heilman, Madame Tardif, MM. J. Cléchet, le Commandant Elic Vallet, César Chaix Léon Bardin, Madame Dubost, Mademoiselle Elisabeth	

	PAGES
Couturier, M. Félix Lombard .....	75
M. Jules Bouvier, président de la <i>Société des Amis de Vienne</i> .....	77
COMITÉ de patronage, Conseil d'administration .....	81
NOMS et adresses des membres de la Société .....	82
AVIS AUX SOCIÉTAIRES .....	89

### ILLUSTRATIONS

PORTRAIT DE M. BIZOT (*hors texte*, face à la page 17)

TÊTE DE JEUNE FILLE, de Joseph Bernard (*hors texte*, face à la page 29)



